

**Etude économique et juridique
d'un portail pour les revues françaises
en sciences humaines et sociales**

Jean-Michel Salaün (professeur à l'ENSSIB)
Alain Marter (avocat)
Benoit Epron (doctorant)
Stéphane Béllina (doctorant, cabinet
d'avocat A. Marter)

Novembre 2001

Institut des Sciences du Document Numérique

<p>Etude économique et juridique d'un portail pour les revues françaises en sciences humaines et sociales</p>

1. CADRE ET ORIENTATION DE L'ETUDE	3
CAHIER DES CHARGES DE L'ETUDE	3
CONDITIONS DE REALISATION	4
2. PRESENTATIONS D'ACTEURS OU D'INITIATIVES MARQUANT(E)S.....	6
ACTEURS RETENUS	6
DIEPER	7
ELSEVIER	9
ERUDIT	11
HIGHWIRE PRESS	14
INGENTA	16
PROJET JSTOR	18
PROJECT MUSE.....	20
NESLI.....	23
OCLC	24
REVUES.ORG.....	26
ROWECOM	28
SCIELO.....	30
SWETS BLACKWELL	33
RECAPITULATIF DES POINTS ESSENTIELS	35
3. POINTS CLES.....	37
LA CONFIGURATION D'UN NOUVEAU MODELE EDITORIAL COMMERCIAL INTERNATIONAL	37
LES REPONSES NON-COMMERCIALES	41
LES INCONTOURNABLES POUR UNE POLITIQUE FRANCOPHONE EN SHS.....	43
4. DECOUPAGE EN SCENARIOS	48
OBJECTIFS DU PORTAIL.....	48
TRANSVERSAL	48
SCENARIO 1 : PATRIMONIAL	49
SCENARIO 2 : BIEN PUBLIC	50
SCÉNARIO 3 : ECONOMIE MIXTE	51
5. LES DIMENSIONS JURIDIQUES	52
CONSTRUCTION JURIDIQUE RETENUE.....	52
CONTRAT EDITEUR – INTERMEDIAIRE ET CONTRAT INTERMEDIAIRE – BIBLIOTHEQUE.....	54
OBSERVATIONS SUR LES MODIFICATIONS POSSIBLES.....	54
ORIENTATIONS DE LECTURE	55
ANNEXES : Contrats types	

1. Cadre et orientation de l'étude

Une étude économique et juridique d'un portail pour les revues françaises en Sciences humaines et sociales a été confiée à l'Institut des Sciences du Document Numérique (ISDN) par la Sous-Direction des bibliothèques du Ministère de l'Education Nationale.

Cahier des charges de l'étude

I. Rappel du projet

1. Objectifs du projet :

Ce programme a pour objectif la valorisation des revues scientifiques francophones en sciences humaines et sociales par l'apport d'une aide publique pour leur numérisation et par la création d'un portail chargé de leur diffusion et de l'archivage du corpus constitué. Il concerne d'une part les publications courantes des revues éditées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, d'autre part les fonds rétrospectifs de ces mêmes revues, ainsi qu'une sélection d'archives des revues proposées par les éditeurs commerciaux.

2. Profil du portail:

Ce portail public, à vocation fédératrice, assurerait quatre fonctions complémentaires:

- le repérage des revues électroniques en SHS d'origine universitaire, éditées par des établissements publics et d'ores et déjà diffusées sur des sites autonomes.
- le repérage des revues en SHS numérisées suite à l'appel à projet et publiées par des éditeurs du secteur public ou commercial qui souhaiteraient les diffuser directement sur leurs propres sites.
- la diffusion des revues en SHS d'origine universitaire, numérisées suite à l'appel à projet, mais qui ne disposeraient pas des moyens d'une diffusion autonome.
- l'archivage systématique d'un exemplaire de chacune des revues (production courante et titres rétrospectifs).

II. Cadrage de l'étude

Il faut rappeler que le soutien à la numérisation des revues en SHS est soumis à deux conditions:

- le respect de préconisations techniques présentées dans le cadre de l'appel à projet (cf. cahier des charges mis au point avec le concours d'un comité d'experts).
- l'acceptation d'un contrat-type d'accord pour la diffusion des revues numérisées sur aides publiques.

Fondée sur une connaissance concrète du milieu éditorial français et sur un travail en partenariat avec ses représentants, l'étude confiée à l'ISDN devra déterminer de manière précise les responsabilités qui incombent au diffuseur (en l'occurrence le portail) à l'égard des autres acteurs du projet (auteurs, éditeurs et utilisateurs), d'un point de vue juridique et économique.

Objectifs de cette étude:

1. Analyse des principaux portails de diffusion de revues électroniques en SHS, d'origine universitaire (JSTOR, MUSE, PUM...) selon trois axes principaux :
 - les modèles éditoriaux retenus (titres courants, collections rétrospectives...; modalités de bascule des fonds numérisés dans le domaine public : à quelle date n+?, un titre courant rejoint-il les collections rétrospectives...)
 - les modèles juridiques négociés (quelles négociations sur les droits d'auteur et de reproduction entre auteurs et éditeurs, sur les droits de diffusion entre éditeurs et diffuseurs (le portail voire les institutions utilisatrices...))
 - les modèles économiques et commerciaux adoptés (modalités et conditions d'accès...),

et ce, afin d'évaluer l'adaptabilité de ces modèles pour le projet de portail selon différents scénarios à proposer.

2. Définition des éléments de rédaction de contrats-type d'accord de diffusion, qui serait inclus dans l'appel à projet, précisant :
 - la répartition des responsabilités et des engagements réciproques envisageables entre les différents acteurs impliqués:
 - auteurs-éditeurs du secteur public : négociation des droits d'auteur et de reproduction..
 - éditeur-diffuseur (portail) : propriété des fonds, modalités de bascule des revues dans le domaine public, modalités d'archivage...
 - diffuseur-utilisateurs cibles (tels que les bibliothèques ou les universités qui sont de fait elles-mêmes des "institutions de diffusion") : modalités et conditions d'accès, services proposés...

et ce, dans le contexte de la législation française, en tenant également compte des nouvelles dispositions susceptibles d'être introduites par la directive de la communauté européenne sur le droit d'auteur.

3. Esquisse d'un modèle global sur l'économie des revues universitaires tenant compte des modes de production et de diffusion en cours (avec une prédominance du produit papier), de la culture éditoriale spécifiques aux acteurs de l'enseignement et de la recherche (modes de validation spécifique), du poids des bibliothèques universitaires dans le panel des abonnés à ce type de publications...

III. Calendrier de l'étude

Mi-juillet 2001 : lancement de l'étude
15 septembre et 15 octobre 2001: réunions de travail
début novembre : livraison de l'étude

Conditions de réalisation

L'étude a été menée conjointement par deux équipes coordonnées. L'une composée de Jean-Michel Salaün (professeur à l'ENSSIB) et Benoit Epron (doctorant) s'est attachée aux questions économiques, l'autre réunissant Alain Marter (avocat) et

Stéphane Béllina (doctorant, cabinet d'avocat A. Marter) a traité les problèmes juridiques.

Compte tenu du temps imparti, une enquête approfondie ne pouvait être menée. Les données recueillies et l'analyse se sont appuyées sur :

- les travaux déjà réalisés sur des sujets connexes dans le cadre de l'Institut des sciences du document numérique ;
- un repérage sur le Web des acteurs et des données utiles ;
- quelques entretiens directs ou par messagerie d'experts ou d'acteurs clés ;
- les réactions recueillies au cours des deux réunions de cadrage.

Même si nous nous sommes efforcés d'être le plus complet possible, toutes les questions posées dans le cahier des charges n'ont pas nécessairement trouvé de réponse, soit que la réponse n'était pas pertinente, soit que nous n'avons pu la recueillir dans le temps imparti. Inversement, comme c'est normal, des questions nouvelles et des recadrages sont apparus que nous nous sommes efforcés d'exposer clairement afin qu'ils puissent être utiles pour éclairer les politiques à venir.

Le présent rapport comprend quatre parties :

- Présentations d'acteurs ou d'initiatives marquant(e)s

13 acteurs ou initiatives sont présentés sous forme de fiches. Ils ont été choisis pour leur caractère exemplaire par rapport à la problématique posée. Les points à retenir sont soulignés. En quelques mots, certains aspects essentiels sont développés.

- Points clés

Une analyse stratégique des évolutions en cours cherche à faire ressortir clairement les lignes de force, à la fois dans le contexte international général et dans la situation particulière à la France.

- Découpage en scénarios

3 scénarios alternatifs sont présentés pour la constitution d'un portail public ou semi-public d'accès à des revues numériques en Sciences Humaines et Sociales.

- Les dimensions juridiques

2 contrats types sont proposés et commentés. Le premier précise les relations entre les éditeurs et un "portail", le second celles entre un "portail" et une bibliothèque.

Quelques orientations documentaires clôturent l'étude.

2. Présentations d'acteurs ou d'initiatives marquant(e)s

Les acteurs ont été choisis, en accord avec le commanditaire, soit parce que leur action avait des conséquences sur l'évolution de l'accès aux revues numériques en SHS, soit parce qu'ils avaient résolu de façon exemplaire une question posée par cet accès. Cette petite cartographie n'a pas vocation à présenter un tableau complet du secteur, mais à repérer des points essentiels de son évolution.

Acteurs retenus

Dieper	Un projet européen qui expérimente un point d'accès centralisé aux ressources européennes.
Elsevier	Avec ScienceDirect Elsevier se présente comme l'acteur majeur du domaine au niveau international.
Erudit	Un projet québécois culturellement et linguistiquement proche.
HighWire Press	Issus de l'université de Standford, c'est un des plus performants portails en texte intégral en sciences.
Ingenta	Avec un lien vers 11 millions d'articles (4500 en texte intégral) Ingenta se présente comme le concurrent direct de Elsevier.
JSTOR	JSTOR a pour mission de numériser des collections complètes de périodiques en SHS, économie et statistiques.
MUSE	Le projet MUSE de la John Hopkins University est le plus gros éditeurs numérique en SHS avec environ 225 titres.
NESLI	National Electronic Site Licence Initiative : Une gestion centralisée britannique des négociations de licence pour les revues électroniques.
OCLC	OnLine Union Catalog, un catalogue collectif en ligne qui s'est diversifié vers l'accès aux revues.
Revue.org	Portail et hébergeur de revues principalement francophones en SHS.
Rowecom	Une agence d'abonnements qui voudrait devenir une "place de marché".
SciELO	Un portail latino-américain proposant aussi des outils de mise en ligne pour les revues.
Swets/Blackwell	SwetsNet est le point d'entrée unique de Swets/Blackwell, agence d'abonnement qui propose les revues de 186 éditeurs.



DIEPER

Description : Le projet DIEPER (Digitised European PERiodicals), est financé par l'Union Européenne. Il ambitionne de fournir un point d'accès centralisé aux ressources numérisées et préconise l'adoption de certains standards pour les initiatives à venir. Neuf pays y participent. Il a débuté en novembre 1998 et s'achèvera en janvier 2001. Il est piloté par l'Université de Göttingen. Le Service Commun de la Documentation de Paris 5 est partenaire associé.

Afin de développer une connaissance du domaine, DIEPER a étudié la procédure de numérisation de 6 revues de mathématiques à partir du 18^{ème} siècle.

Identité	
Adresse Web	http://gdz.sub.uni-goettingen.de/dieper/index.htm
Type d'éditeur (privé/public)	Projet Public
Type de site (portail/propriétaire/point d'accès)	Point d'accès aux ressources numérisées.
Domaines couverts	Mathématiques pour l'étude de la procédure.
Nombre de revues total	6
Nombre de revues SHS	0
Langue	
Revue papier existante	
Éléments financiers	
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	Un mot de passe est nécessaire dès l'accès à la rubrique périodiques
Accès au texte intégral	
Outils de recherche simples/avancés	
Format des documents fournis	

Éléments d'analyse

Les préconisations issues de DIEPER sont :

- Adopter une résolution minimale de 600dpi pour la numérisation.
- Sauvegarder les images en TIFF.
- Convertir en GIF, PNG ou JPEG pour la visualisation sur le Web
- Indiquer les metadata en Dublin Core et les informations sur la structure du document en RDF/XML.
- Sauvegarder le fichier résultant de l'OCRisation en TEI/XML
- Identifier tous les documents par un URN (Unique Ressource Number)

Ainsi que l'on peut le constater, les recommandations sont techniques et souffrent donc d'une obsolescence relativement rapide.

Néanmoins, trois points peuvent être extraits du projet DIEPER :

La taille minimale d'un projet de numérisation est loin d'être négligeable en raison des coûts et des moyens nécessaires.

Il ne faut pas sous-estimer le volume de travail que représente la préparation des documents en amont avant la numérisation.

Enfin, il ressort de la conférence de Copenhague que le point d'entrée par les bases de données bibliographiques semble tout à fait important et pertinent au regard des attentes de utilisateurs.

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • La dimension européenne du projet. • Les préconisations techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le faible nombre de titres proposés. • Le caractère seulement expérimental du projet



Elsevier

Description : ScienceDirect du groupe Elsevier est la plus grande base d'articles en texte intégral dans le domaine des STM. Elsevier propose également des services d'alerte personnalisables. Enfin, Elsevier est le principal partenaire du projet CrossRef, qu'il exploite au niveau de ScienceDirect.

Identité	
Adresse Web	www.elsevier.com
Type d'éditeur (privé/public)	Privé
Type de site (portail/propriétaire)	Propriétaire
Domaines couverts	Médecine, SHS, sciences de l'ingénieur
Nombre de revues total	1200
Nombre de revues SHS	26
Langue	Anglais et français
Revue papier existante	En fonction des revues
Éléments financiers	
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	Oui
Accès au texte intégral	Oui
Outils de recherche simples/avancés	
Format des documents fournis	
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	26
Années d'ancienneté	Selon les revues
Politique de tarification	Possibilité d'abonnement directement en ligne
Date de création du fonds numérique	Dans de nombreux cas, les revues du groupe Elsevier sont disponibles depuis les premiers numéros de 2000. Elsevier envisage la fin de son processus de numérisation rétrospective en 2004.
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	Pour certaines revues, l'intégration du résumé des articles sur le site est intégrée dans le flux de production.
Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou par un prestataire extérieur	

Elsevier France a un projet de portail francophone de médecine, basé sur la totalité du fonds de l'encyclopédie Médico-Chirurgicale). L'accès à ce contenu serait conditionné à au moins un produit papier. La consultation du fond numérique de ce produit se ferait sans surcoût, avec des abonnements complémentaires pour la consultation d'autres produits.

La base présente derrière cette offre servirait de support au flux de production, la mise à jour se faisant donc en temps réel avec une légère avance sur la réception du support papier.

Enfin, Elsevier propose un nouveau modèle de tarification avec la possibilité de paiement à l'article ou le paiement à l'impression.

Il semblerait que la stratégie de Elsevier soit, d'une part, une croissance par fusion-acquisition à un rythme élevé, que lui permet sa puissance financière, d'autre part la fidélisation de sa clientèle notamment par la réalisation de services spécialisés par communautés disciplinaires ou personnalisés.

L'objectif étant *a priori* l'établissement durable de Elsevier comme l'acteur incontournable en proposant, dans une situation quasi-monopolistique, une offre la plus complète possible, touchant un très grand nombre de domaine.

Tarification		
Science Direct Navigator	Offre de base	Offre complète
Universitaire		
Petite entité	\$14.000	\$28.000
Moyenne entité	\$21.100	\$45.700
Grande entité	\$34.600	\$82.800
Entreprise		
Petite	\$17.400	\$39.400
Moyenne	\$28.700	\$73.000
Grande	\$42.600	\$107.400
Très grande	Variable	Variable

- L'offre de base comprend l'accès aux 9 bases principales et MedLine sur une période rétroactive de 4 ans.
- L'offre complète comprend l'accès à l'ensemble des bases sur l'ensemble de la période disponible.

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • La position dominante de Elsevier au niveau international. • La surface financière que lui confère son volume d'activité. • La taille conséquente de son catalogue. • La qualité des services ajoutés offerts. 	<ul style="list-style-type: none"> • La faible part des SHS dans l'offre. • La position commerciale agressive.



Erudit

Description : Le projet-pilote Érudit veut donner aux revues savantes les moyens de s'engager dans un processus de conversion vers l'électronique qui saura répondre à leurs besoins spécifiques et à ceux de leurs lectorats.

Identité	
Adresse Web	www.erudit.org
Type d'éditeur (privé/public)	Public
Type de site (portail/propriétaire)	Portail
Domaines couverts	
Nombre de revues total	5 revues, 16 prévues en 2002
Nombre de revues SHS	5 revues, 16 prévues en 2002
Langue	Français
Revue papier existante	
Éléments financiers	Projet subventionné par le fonds FCAR
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	Oui sans abonnement
Accès au texte intégral	Oui sans abonnement
Outils de recherche simples/avancés	Mode simple et avancé sur les champs titre/auteur/revue/recherche globale
Format des documents fournis	PDF/HTML/SGML
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	16 revues d'ici 2002
Années d'ancienneté	
Politique de tarification	La tarification reste la même que pour la version papier, le coût de la numérisation est rajouté afin de couvrir les frais.
Date de création du fonds numérique	
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	En fonction des revues
Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou par un prestataire extérieur	Cf. présentation ci dessous

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • La compétence technique développée. • L'expérience acquise. • L'aspect francophone du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le faible nombre de titres. • Le soutien financier indispensable.

La base de l'offre du portail est une collection de revues établies et ayant une version papier.

Il apparaît comme indispensable d'évaluer les besoins des revues face à la numérisation.

Une volonté d'intégration du portail dans un ensemble linguistique francophone passe par la définition de standards de communications et d'échanges.

Accès filtrés : Gestion des abonnements

Cette activité est auto financée. Son coût vient en sus des abonnements ou des services fournis

3 hypothèses de gestion des abonnements :

- Par la revue : La revue filtre les accès, elle gère la commercialisation et fournit les données IP au portail.
- Par le portail : Accès gérés par le portail.
- Par une agence d'abonnements : L'agence transmet les données IP au portail de la même manière que dans le cas de la gestion des abonnements par la revue.

La rétro conversion :

La solution apporté par le portail Erudit aux problèmes de droits liés à la rétro conversion est la diffusion sur le site d'un avis indiquant la mise en ligne libre et gratuit des articles et incitant les auteurs opposés à cette diffusion à se manifester pour demander un retrait immédiat de leur œuvre.

La rétro conversion des revues est quasiment intégralement subventionnée. Cela a permis au portail Erudit de rédiger des spécifications techniques de numérisation qui doivent être respectées par les revues pour obtenir une subvention. Erudit fournit une aide à la rédaction des dossiers de demande de subventions et participe à la sélection des fournisseurs ou prestataires.

Les revues subventionnées ont une obligation de figurer sur le portail Erudit.

Deux métiers distincts

L'activité de portail dans le cas du projet Erudit est composée de deux entités distinctes :

- Le portail qui gère la diffusion des articles. Il produit et gère également les méta-données des articles. Il prend enfin en charge la gestion des accès aux différentes revues.
- Une unité de production qui part de la feuille de style de Word pour automatiser au maximum le traitement des articles. Cette unité dispose d'une chaîne complète de traitement des articles issus de plusieurs formats et destinés à plusieurs supports de diffusion.

Le portail fournit un ensemble de services aux revues :

1. Rétro conversion : Elle participe au choix du prestataire pour la numérisation et l'OCRisation en fonction d'un cahier des charges technique défini par le portail.
Le site effectue également une correction de l'OCRisation en manuelle. Celle-ci reviendrait trop chère si elle était effectuée auprès du fournisseur. Enfin, le site effectue une indexation des articles avec différents niveaux de granularité.
2. Le portail assure la conversion des numéros courants de la revue à partir des documents de production des revues.
3. L'hébergement des documents numérisés et leur mise à disposition sur le Web est prise en charge par le portail Erudit. Cela permet aux revues de bénéficier d'un accès fiable et d'une bonne qualité de service.
4. Le portail met en place un moteur de recherche sur l'ensemble des articles.
5. L'équipe d'Erudit effectue également une veille technologique sur les moteurs de recherche ou l'hébergement.
6. Le portail devrait également proposer un nom de domaine et un site propre à chaque revue. Cela permet de conserver l'identité de chaque revue.
7. Le site produit les méta données et les spécifications techniques pour les différents formats d'importation et de diffusion.
8. Concernant l'archivage :
 - Le dépôt légal numérique est en cours de développement
 - Les données sont réparties sur 3 sites géographiques différents avec un mirroring sur les trois sites.



HighWire Press

Description : Portail de revues anglophones issu de l'université de Standford. L'un des plus grands portails d'articles en texte intégral dans le domaine des sciences exactes (en volume de contenu).

Identité	
Adresse Web	www.highwire.org
Type d'éditeur (privé/public)	Privé
Type de site (portail/propriétaire)	Portail
Domaines couverts	Majoritairement les STM mais aussi les SHS
Nombre de revues total	295 soit 324.616 articles en texte intégral
Nombre de revues SHS	27
Langue	Anglais
Revue papier existante	Selon revues
Éléments financiers	
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	Oui
Accès au texte intégral	Oui, accès gratuit selon les revues
Outils de recherche simples/avancés	Simple
Format des documents fournis	Majoritairement pdf pour le texte intégral
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	295
Années d'ancienneté	Variable suivant les revues
Politique de tarification	
Date de création du fonds numérique	
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	Variable suivant les revues
Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou par un prestataire extérieur	La gestion des abonnements se fait directement sur le site de HighWire Press pour les éditeurs.

HighWire Press est un portail de liens car il pointe vers les sites des différentes revues. Il a développé un ensemble de spécifications afin d'uniformiser les sites des revues de HighWire Press.

Il met également en place le système Bench>Press qui est une offre de Workflow de la gestion éditoriale des revues.

L'interface de Highwire Press est très simple et facile d'utilisation. En effet, elle propose une liste de revues avec un lien quand celle-ci est accessible, dans une certaine mesure, gratuitement. Une nouvelle version radicalement différente est en développement.

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">• La taille importante du catalogue.• L'offre Bench>Press• Qualité de l'interface de consultation et de recherche.	



Ingenta

Ingenta est d'abord une base de données de tables des matières de plus de 20.000 périodiques de langue anglaise dans tous les domaines ainsi qu'un service commercial de livraison d'articles de périodiques.

Ingenta propose aussi des ressources électroniques sur Internet (dictionnaires, encyclopédies, associations, sites tremplins, etc.) dans une quinzaine de domaines.

Identité	
Adresse Web	www.ingenta.com
Type d'éditeur (privé/public)	Privé d'origine public
Type de site (portail/propriétaire)	Portail d'accès aux périodiques
Domaines couverts	
Nombre de revues total	Liens vers 4500 en version intégrale et 20 000 sommaires soit 11 millions d'articles
Nombre de revues SHS	
Langue	
Revue papier existante	
Éléments financiers	CA 130 M de F
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	Oui libre sur Internet
Accès au texte intégral	Payable directement en ligne et attribution d'un identifiant par l'éditeur
Outils de recherche simples/avancés	
Format des documents fournis	Papier ou en ligne en fonction de l'éditeur
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	11 millions d'articles
Années d'ancienneté	1997 pour les plus anciens
Politique de tarification	Abonnements institutionnels
Date de création du fonds numérique - Premier numéro de la revue - Autre date	Selon l'éditeur
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	Selon l'éditeur
Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	Selon l'éditeur
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	Selon l'éditeur
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou par un prestataire extérieur	Les abonnements sont gérés par les éditeurs qui fournissent un identifiant à l'utilisateur pour un accès au travers d'Ingenta. Il doit donc également fournir une liste des identifiants à Ingenta.

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Principal concurrent de Elsevier du fait de sa taille. • Logique du développement. • Originalité du business model basé sur un service rendu aux éditeurs et donc payé par eux. 	

Ingenta est une firme récente (fin 1998), née à l'université de Bath pour gérer le Bath Information DataServices (BIDS). En 2000 elle a racheté la firme de fourniture de documents UNCOVER, puis la firme Catchword de création de liens. Elle est profitable dès cette année, soit un an avant l'échéance prévue. Elle offre (sous forme d'une prestation payante) aux éditeurs un service technique de plate-forme et une plus-value marketing par l'effet de portefeuille.

Elle a été retenue pour gérer la plate-forme E-Biosci de l'EMBO.

La prestation aux éditeurs comprend :

- conversion des fonds non numérisés en supports accessibles en ligne,
- création des hyperliens et des notices bibliographiques alimentant le moteur de recherche,
- contrôle des droits d'accès des utilisateurs.
- vente à l'unité des articles des revues auxquelles l'utilisateur n'est pas abonné.

Dans ses argumentaires Ingenta estime que les éditeurs de taille moyenne ou modeste peuvent accroître leurs recettes de 25% en acquérant une "visibilité online" grâce à sa plate-forme.

Ingenta a déjà signé des accords de prestation avec 170 éditeurs, dont 9 des 10 premiers éditeurs scientifiques, techniques et médicaux mondiaux. Elle estime à plus de 4000 le nombre d'éditeurs qui, au delà des 170 déjà convaincus, constituent son marché potentiel.

La stratégie de Ingenta est basée sur les constatations suivantes :

- aucun éditeur ne peut prétendre disposer d'une sélection représentative de documents sur un sujet particulier ;
- construire une plate-forme Internet est coûteux et réalisable seulement pas les plus gros éditeurs ;
- Les principales revues d'un sujet particulier sont souvent éditées par un éditeur non-commercial qui ne dispose pas des ressources pour les mettre en ligne ;
- Une situation éclatée rend impossible une indexation de références et les chercheurs perdront du temps à consulter un nombre important de sources différentes.



Projet JSTOR

Le service JSTOR, mis en place par les plus grandes Bibliothèques de recherche des Etats-Unis, a pour mission première de numériser des périodiques importants en sciences humaines et sociales, mais aussi en statistiques et en économie.

Identité	
Adresse Web	www.jstor.org
Type d'éditeur (privé/public)	Public, soutenu par The Andrew W. Mellon Foundation
Type de site (portail/propriétaire)	Portail
Domaines couverts	Arts et sciences humains, écologie, botanique
Nombre de revues total	159
Nombre de revues SHS	≈145
Langue	Anglais
Revue papier existante	Oui, JSTOR numérise à partir du papier
Éléments financiers	Projet à but non lucratif. Le coût de numérisation est estimé entre 1 et 3 dollars par page. JSTOR emploi 40 personnes.
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	Pas d'accès sans abonnement sauf 5 journaux de démonstration
Accès au texte intégral	idem
Outils de recherche simples/avancés	
Format des documents fournis	Image (.gif), Pdf, PS Les titres sont numérisés en mode image et en mode texte.
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	159
Années d'ancienneté	Certains titres jusqu'à 1900
Politique de tarification	Les tarifs sont fonctions de l'institution et comprennent 2 éléments : <ul style="list-style-type: none"> - ACF (Archive Capital Fee) : Investissement de base pour le fonds disponible - AAF (Annual Access Fee) : Cotisation annuelle qui couvre les prix de mise à jour
Date de création du fonds numérique	Objectif de numérisation depuis le premier numéro de chaque revue
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	Le Moving Wall est fixé avec les éditeurs entre 2 et 5 ans

Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	Les éditeurs passent avec JSTOR une licence perpétuelle d'accès à l'information. Cela signifie que même en cas de retrait de l'éditeur du projet, les fonds numérisés restent propriété de JSTOR.
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	La numérisation des nouveaux titres se fait en fonction du moving wall négocié avec les éditeurs
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails	
<p>La numérisation se fait par OCR complétée par une relecture manuelle afin d'obtenir un taux de fiabilité proche de 95%.</p> <p>L'objectif de JSTOR au niveau financier est une couverture de leurs coûts de fonctionnement. Ces coûts sont estimés à 2,5 Millions de dollars par an.</p> <p>Ces coûts se répartissent en 6 catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production : Préparation des documents avant numérisation • Conversion : Numérisation et OCRisation, création d'index • Stockage et accès • Maintenance et mise à niveau technique • Support utilisateur • Administration 	

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • La dimension patrimoniale du projet. • Le système de financement qui respecte la séparation entre coûts initiaux et coûts de fonctionnement. 	



Project MUSE

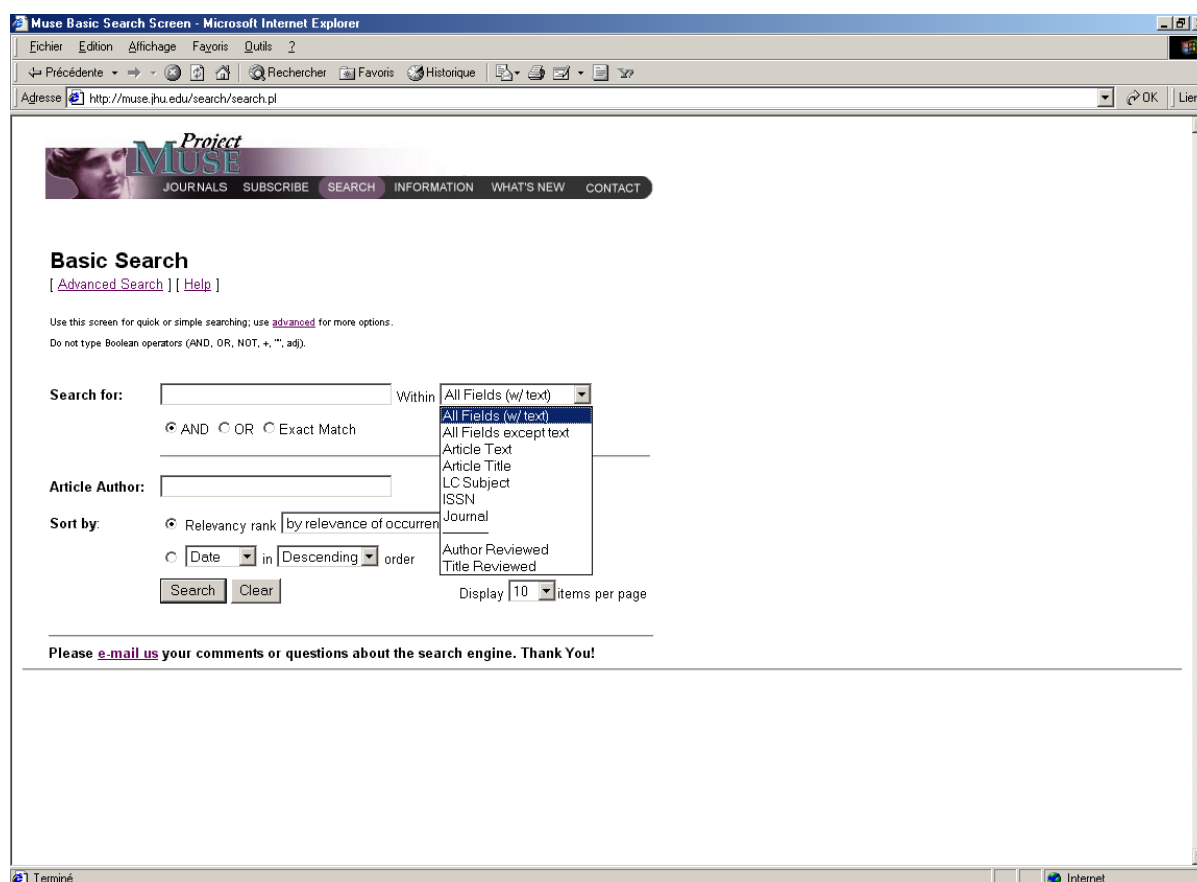
Le Project Muse de Johns Hopkins University Press touche les domaines de la littérature et la critique, des arts visuels et du spectacle, des études culturelles, éducation, science politique, etc.

Nom de l'acteur	
Adresse Web	muse.jhu.edu
Type d'éditeur (privé/public)	Public, dépendant de la Johns Hopkins University
Type de site (portail/propriétaire)	Portail d'accès à des revues
Domaines couverts	SHS Littérature, histoire, sciences politiques, arts, philosophie des religions
Nombre de revues total	151
Nombre de revues SHS	151
Langue	Anglais
Revue papier existante	Elles restent la propriété des revues
Éléments financiers	Projet à but non lucratif
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés/tables des matières	Accès gratuit aux tables des matières
Accès au texte intégral	Formules d'abonnement pour les institutions
Outils de recherche simples/avancés	2 types de recherche possible (cf. ci dessous)
Format des documents fournis	HTML et PDF
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	151
Politique de tarification	Formules d'abonnement uniquement pour les institutions avec escompte important (plus de 50% sur l'achat de la version papier) Les abonnements se font par package de revues avec un échelonnement en fonction de la taille de l'institution. Les abonnements se font par lot de 25 adresses IP
Date de création du fonds numérique - Premier numéro de la revue - Autre date	Numérisation depuis 1996
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	La mise en ligne se fait avant la diffusion de la version papier
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	
Négociation de ces dates entre les	

éditeurs et les portails	
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou par un prestataire extérieur	
A la fin de chaque année, un CD-ROM contenant les numéros achetés par la bibliothèque ou l'institution est fournis sans supplément de coûts.	

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Projet majeur dans le domaine des SHS. • L'interface de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion du problème de la pérennité de l'accès par la distribution d'un CD-ROM.

Interface de recherche de Project MUSE avec la liste des champs indexés.



Muse Advanced Search Screen - Microsoft Internet Explorer

Adresse <http://muse.jhu.edu/search/search.pl?query=advanced>

Advanced Search

[[Basic Search](#) | [Help](#)]

Search boxes default to phrase. Do not type in Boolean operators (AND, OR, NOT, etc.).
Enter author names last name, first name.

Search for: Within

Within

Within

Within

Sort by: Relevancy rank

Date order

Display items per page

Limit Search:

By Type:

By Date:

By Journal:

To make multiple selections hold the control or command key.

Terminé Internet



NESLI

NESLI (National Electronic Site Licence Initiative) est un projet anglais de création d'un point d'accès unique à un ensemble de publications électroniques scientifiques. Swets et Zeitlinger participe avec l'Université de Manchester à ce projet en apportant leur compétence en matière de négociations avec les éditeurs. De plus, Swets apporte son catalogue de revues SwetsNet. L'accès aux revues se fait au travers du site Web de Nesli.

L'intérêt majeur de ce projet est son travail réalisé sur les modèles de vente et les contrats. En effet, lors d'un colloque qui lui était consacré, NESLI a présenté deux business models et une proposition de contrat type entre éditeurs et NESLI.

Identité	
Adresse Web	www.nesli.ac.uk/
Type d'éditeur (privé/public)	Public
Type de site (portail/propriétaire)	Portail
Domaines couverts	STM et SHS
Nombre de revues total	1600 titres
Nombre de revues SHS	
Langue	Anglais
Revue papier existante	Suivant éditeur
Éléments financiers	

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Montage mixte public/privé. • La réflexion sur les modèles d'affaires et les licences. 	



OCLC

Lancé à l'origine en 1967 en Ohio, OCLC (Ohio ou Online Computer Library Center), contient aujourd'hui, au travers de sa base WorldCat, 45 millions de notices bibliographiques. OCLC propose également des outils de catalogage (CatMe) et de catalogage rétrospectif (Retrocon).

Identité	
Adresse Web	www.oclc.org
Type d'éditeur (privé/public)	Public
Type de site (portail/propriétaire)	Service aux bibliothèques
Domaines couverts	SHS et sciences économiques
Nombre de revues total	45 millions de notices couvrant des ouvrages et des revues.
Nombre de revues SHS	Le service FirstSearch Eco donne accès à 2000 titres en texte intégral.
Langue	
Revue papier existante	Selon l'éditeur
Éléments financiers	Entreprise sans but lucratif
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	
Accès au texte intégral	
Outils de recherche simples/avancés	
Format des documents fournis	
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	2000 revues dans FirstSearch.
Années d'ancienneté	
Politique de tarification	L'accès passe par la création d'un compte. Pour les autres périodiques, le coût est une majoration de 10% à 30% de l'abonnement papier.
Date de création du fonds numérique	
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	
Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou par un prestataire extérieur	

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">• La position de partenaires privilégiés avec les bibliothèques.• La taille du fonds de notices.	

OCLC est à l'origine un service partagé de catalogage. Les bibliothèques qui font partie du réseau ajoutent des notices dans la base de données d'OCLC.

Les axes de développement stratégique d'OCLC vont dans le sens d'une intégration plus forte des services d'OCLC dans le Web.

Evolution de WorldCat d'une base de données bibliographiques vers une source de contenu.

La prise en charge par les services de catalogage d'OCLC, des méta-données des formats papier et électronique dans une optique professionnelle (bibliothèques, archivistes, chercheurs...)

Les activités de référence et de partage d'OCLC s'intègre au Web en proposant des services de commandes et de livraison en ligne.

Dans une optique plus patrimoniale, OCLC se penche sur la préservation des collections numériques. Cette gestion prenant en charge des médias variés (texte, image, son...)



Revues.org

Description : Revues.org est un hébergeur de revues scientifiques principalement francophones dans le domaine des SHS. C'est une association à but non lucratif qui souhaite remédier à l'éparpillement des ressources en revues SHS sur Internet.

Nom de l'acteur	
Adresse Web	www.revues.org
Type d'éditeur (privé/public)	Public, à but non lucratif
Type de site (portail/propriétaire)	Portail
Domaines couverts	SHS majoritairement
Nombre de revues total	7
Nombre de revues SHS	
Langue	Français (anglais disponible pour la page d'accueil)
Revue papier existante	Selon les revues
Éléments financiers	
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	Oui
Accès au texte intégral	Gratuit selon les revues
Outils de recherche simples/avancés	Simple : mot-clé
Format des documents fournis	HTML principalement
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	7
Années d'ancienneté	Revues.org a été créée début 1999 Revues : selon l'éditeur
Politique de tarification	Gratuité. Accès au texte intégral gratuit selon les revues
Date de création du fonds numérique - Premier numéro de la revue - Autre date	
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	Chaque revue décide de la date de mise en ligne de ses numéros. Il peut s'agir de numéros épuisés dans leur intégralité ou d'une partie de numéros récents.
Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	Le caractère gratuit de Revues.org ne pose pas ce problème.
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	Chaque revue décide en fonction de ses possibilités de la mise en ligne d'un numéro ancien.
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou un prestataire extérieur	Revues.org ne gère pas les abonnements de ses revues.

Revue.org s'inscrit dans une logique de portail, c'est à dire qu'il intervient en tant que fournisseur de services auprès des revues. Celles-ci bénéficient d'un hébergement, d'adresses mail, d'un service de référencement et profitent de la visibilité amenée par Revue.org.

Les sites de chaque revue sont conçus par les éditeurs et hébergés par Revue.org. Revue.org prend en charge l'intégration des revues sur son site ainsi que la mise en place d'un lien vers celles-ci.

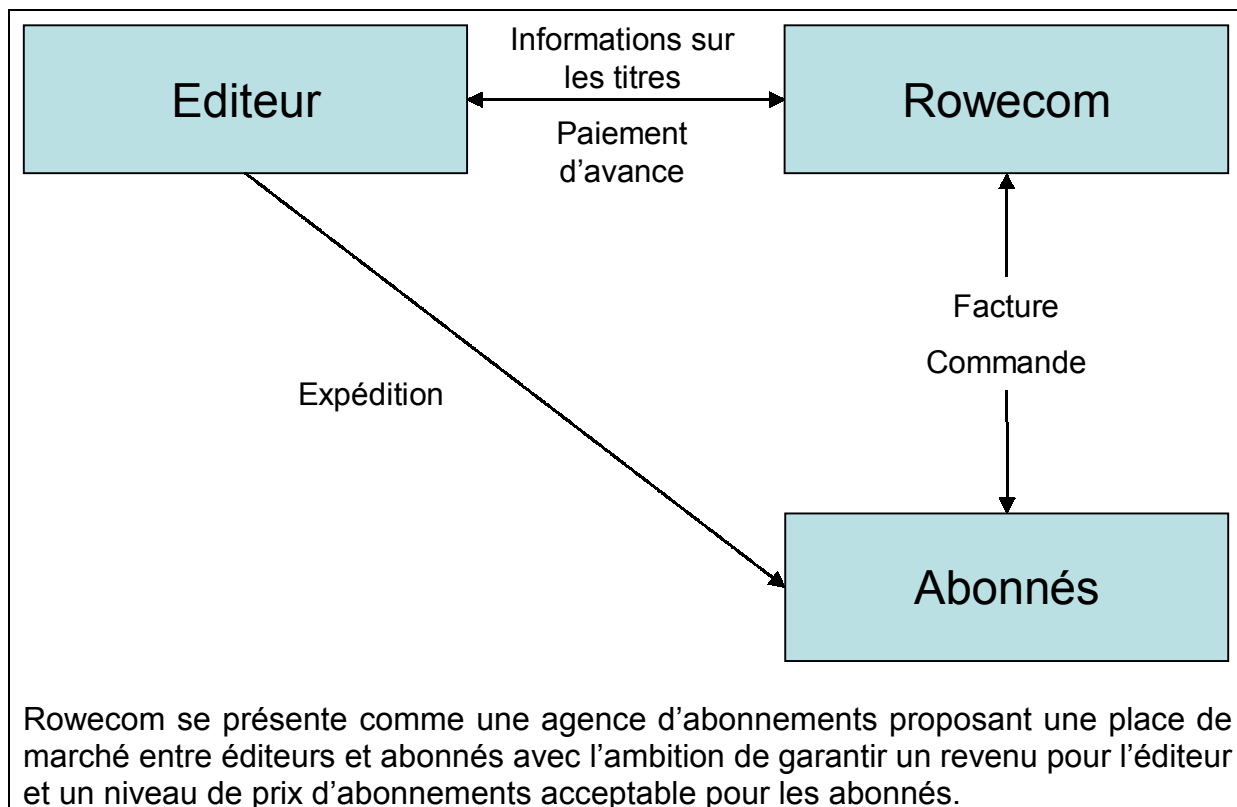
Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">• Le premier français en SHS.• La gratuité totale de l'ensemble de l'activité	<ul style="list-style-type: none">• La faible taille du catalogue.• Les faibles moyens disponibles.



Rowecom

RoweCom est une agence d'abonnements couvrant les versions électroniques et papiers des revues. Son service de gestion d'abonnement est certifié ISO 9002 en France. Cet acteur privé dispose également d'une puissance financière non négligeable.

Identité	
Adresse Web	www.rowecom.fr/
Type d'éditeur (privé/public)	Privé
Type de site (portail/propriétaire)	Gestion des abonnements
Domaines couverts	
Nombre de revues total	Informations disponibles pour 6000 revues
Nombre de revues SHS	
Langue	
Revue papier existante	
Éléments financiers	Progression de son chiffre d'affaires de 13% en 2000 pour atteindre 174 millions d'Euros.
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	
Accès au texte intégral	
Outils de recherche simples/avancés	Recherche possible par mots-clés, éditeur ou même ISSN
Format des documents fournis	
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	
Années d'ancienneté	
Politique de tarification	L'accès aux revues en ligne est gratuit pour les abonnés à la version papier.
Date de création du fonds numérique - Premier numéro de la revue - Autre date	
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	En fonction des revues
Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou un prestataire extérieur	Par le portail Rowecom pour l'éditeur.



Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • L'assise financière importante • La logique de place de marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Un positionnement dans le numérique à confirmer.



SciELO

Cette bibliothèque électronique présente des accès au texte intégral de plusieurs revues scientifiques internationales brésiliennes sur la base d'un projet d'avancement et de promotion des activités scientifiques de ce pays

Identité	
Adresse Web	www.scielo.br
Type d'éditeur (privé/public)	Public
Type de site (portail/propriétaire)	Portail
Domaines couverts	Principalement la médecine
Nombre de revues total	200 à la fin 2001 (aujourd'hui 100 revues pour le Brésil seul)
Nombre de revues SHS	9
Langue	Anglais, portugais et espagnol
Revue papier existante	Toutes les revues existent aussi en format papier.
Éléments financiers	Fondation pour la recherche FAPESP et BIREME centre d'information sur les sciences de la santé pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	Oui
Accès au texte intégral	Oui gratuitement
Outils de recherche simples/avancés	Oui (titre, auteur, sujet, résumé, institution, année de publication)
Format des documents fournis	HTML/XML Pdf
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	200 à la fin 2001
Années d'ancienneté	Depuis 1997 pour le format électronique
Politique de tarification	Gratuité totale
Date de création du fonds numérique	Création de SciELO au Brésil en 1997
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	En fonction des revues
Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou par un prestataire extérieur	Gratuité totale pour la version électronique mais information sur l'abonnement à la version papier disponibles en ligne.

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Le développement d'un réseau de sites nationaux. • La gratuité de l'accès en ligne aux revues. • La motivation des éditeurs par la promotion. 	

La gratuité totale proposée par SciELO ne représente apparemment pas un obstacle à la mise en ligne pour les éditeurs dans le contexte sud-américain. En effet, les ventes d'abonnement papier ne semblent pas subir de baisse, au contraire, la visibilité engendrée par le site SciELO entraînerait une hausse des abonnements.

SciELO propose un modèle composé de trois éléments :

- Le premier est une méthodologie de développement comportant un ensemble de recommandations et de conseils pour la préparation, le stockage, la mise en ligne, la réalisation, la dissémination ou la préservation de contenus numériques et l'évaluation des périodiques scientifiques.

Les atouts de cette méthodologie se concrétisent par :

- Compatibilité avec les standards bibliographiques internationaux
- Portabilité /adaptabilité aux conditions des pays en développement
- Fondé sur un développement coopératif
- Réseau de domaine public
- Exportation des métadonnées vers les bases de données internationales

- Le deuxième est la réalisation de sites nationaux avec comme pionnier celui du Brésil puis celui du Chili, de Cuba et du Costa Rica. Parallèlement, le site Scielo.org a été développé et propose un accès au réseau de sites SciELO.

- Le troisième point est la mise en place de partenariats internationaux avec pour objectif de promouvoir le modèle Scielo dans d'autres pays.

De même c'est par le biais des partenariats que des services du domaine de la santé tels que BIOLINE, ICSU, INASP, les bases de données LILACS et MEDLINE participent aux systèmes d'indicateurs bibliométriques par citations croisées. Par ailleurs l'UNESCO participe au projet par le sponsoring des outils informatiques.

Les caractéristiques du système décentralisé :

- Les éditeurs disposent d'une batterie d'outils informatiques pour la conversion et le balisage des textes complets, citations et bibliographies inclus;
- Les métadonnées sont générées de façon assistée;
- L'ensemble des DTDs sont également publiques;
- Le système de gestion SciELO est composé de plusieurs bases de données, reliées entre elles, assurant une indexation et récupération des informations par des clés multiples
- Des mesures sont effectués en continu pour indiquer les taux d'usage des accès à différents niveaux (page d'accueil de la revue, sommaire, article et autres), l'impact des publications locales est calculé en fonction des liaisons automatiques établies entre les citations (cités/citants)

- Les fonctions de portail sont prises en charge en aval par un protocole d'activités qui commence chez l'éditeur. Cet ensemble d'outils assure la chaîne de conversion, la mise en disponibilité en ligne et ceci jusqu'à l'élaboration des rapports (indicateurs d'usage et d'impact). Le moteur principal de traitement de données appartient à la famille ISIS de l'Unesco distribués gratuitement par les représentants dans chaque pays.
- L'archivage des numéros électroniques est garantie par le site SciELO et disponible (par conversion automatique) aux principaux standards d'échange et bibliographiques internationaux.
- En ce qui concerne le dépôt légal, il est régi par les règles appliquées au format papier car pour l'instant ce qui est disponible en ligne correspond à en temps et en heure à la version électronique l'édition papier, il n'y a pas de projet commun pour la rétro-conversion.
- Le modèle SciELO est fondé sur les bases d'une économie soutenue et dans ce sens le système est rétro-alimenté par l'augmentation de la visibilité des éditions. Aussi que les abonnements papier, les bases de données internationales (principalement LILACS et MEDLINE) y trouvent également leur compte par l'augmentation des accès et la fourniture de documents, conséquence des rapports sur les citations. Par ailleurs d'autres sites payants se développent avec la même technologie au niveau régional (exemple de <http://www.bvs.br>)
- SciELO a également réussi à mettre en collaboration l'infrastructure de plusieurs organismes et institutions fédérales, ainsi par exemple des liens automatiques sont établis entre les auteurs des articles et la banque nationale de curriculum vitae des chercheurs gérée par le CNPq (équivalent au CNRS français)

SIGLES, INSTITUTIONS et URLs

Pan American Health Organization <http://www.paho.org/>

World Health Organization <http://www.who.int/home-page/>

The SciELO Model. Abel L. Packer Director BIREME. Tenth international conference of science editors. <http://www.bireme.br/ifse-rio/l/proceedings.htm>

IFSE International Federation of Science Editors : <http://alpha400.cmns.mnegri.it/ifse/>

ABEC (Association brésilienne des éditeurs scientifiques) <http://pub2.lncc.br/abec/>

ICSU - International Council for Science <http://www.icsu.org/>

INASP - International Network for the Availability of Scientific Publications
<http://www.inasp.org.uk/psi/scpw/papers.html>



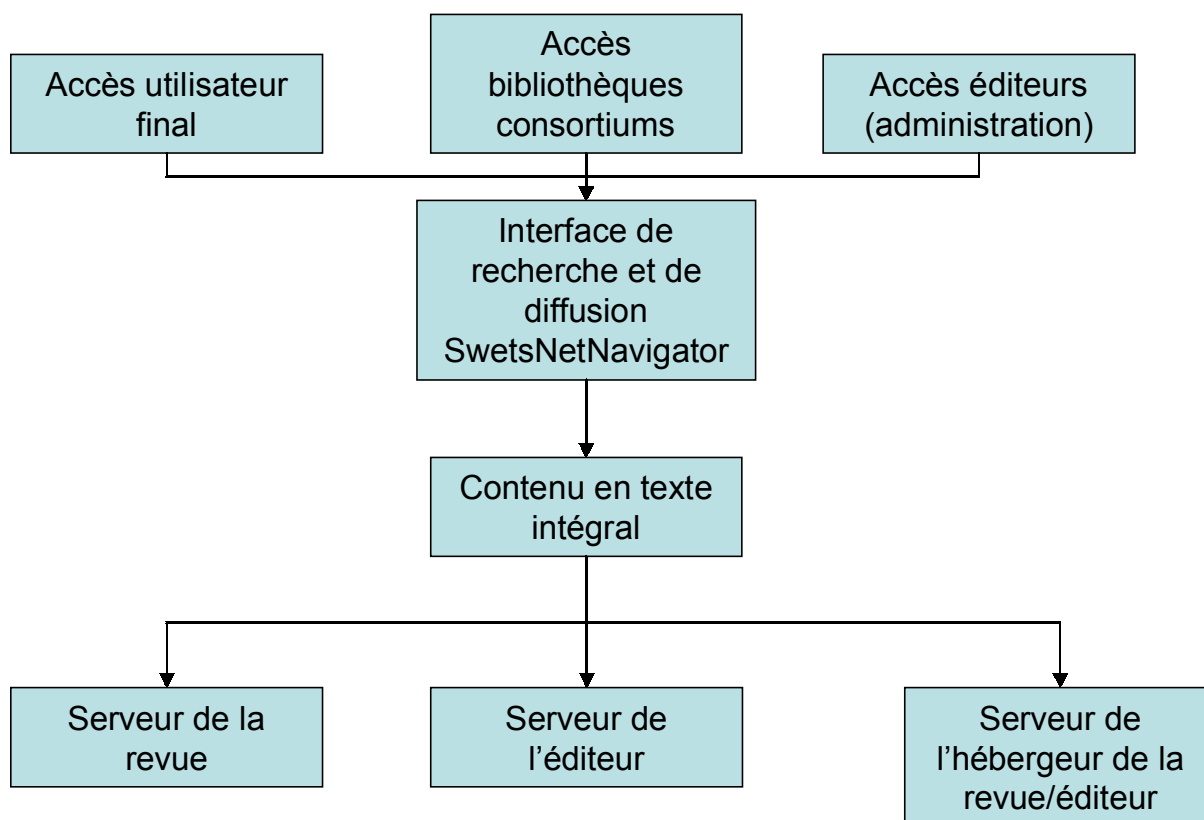
Swets Blackwell

SwetsNetNavigator est le point d'accès unique de Swets/Blackwell, il propose 5927 titres de 196 éditeurs. C'est l'agence d'abonnements la plus importante à l'heure actuelle.

Swets/Blackwell	
Adresse Web	http://www.swetsnetnavigator.nl/
Type d'éditeur (privé/public)	Privé
Type de site (portail/propriétaire)	Point d'accès
Domaines couverts	
Nombre de revues total	5927, accès en ligne à 2 millions d'articles
Nombre de revues SHS	
Langue	Anglais
Revue papier existante	Selon éditeur
Éléments financiers	CA supérieur à 1 milliard \$US
Éléments éditoriaux	
Accès aux résumés	Avec login et selon l'éditeur
Accès au texte intégral	Avec login et selon l'éditeur
Outils de recherche simples/avancés	Simple et avancée
Format des documents fournis	Selon éditeur
Éléments d'analyse	
Nombre de titres	5927 titres de 186 éditeurs
Années d'ancienneté	SwetsNet détient 5 années d'antériorité.
Politique de tarification	
Date de création du fonds numérique - Premier numéro de la revue - Autre date	SwetsNet détient 5 années d'archives quant les éditeurs peuvent les fournir.
Date de passage d'un article dans le fond rétrospectif	Chaque revue décide de ces dates de manière autonome.
Négociation de ces dates entre les éditeurs et les portails	
Mode de passage des titres dans le fond rétrospectif	
Gestion des abonnements pour les éditeurs par les portails ou par un prestataire extérieur	Les abonnements sont gérés par Swets, financièrement et administrativement.

Points à retenir	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Le développement du service numérique. • La taille importante du catalogue proposé • La puissance financière. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de volonté patrimoniale.

Swets joue un rôle de concentrateur entre les éditeurs et les bibliothèques. Il permet ainsi aux bibliothèques ou consortium de bénéficier d'un nombre d'interlocuteur limité et aux éditeurs de simplifier la gestion des versions électroniques de ses revues.



Le service SwetsNetNavigator est un point d'accès aux revues qui sont hébergées sur leur propre site ou sur celui de l'éditeur. SwetsNetNavigator est donc un portail de liens. Il n'héberge pas les revues mais gère les accès payants et leur facturation ainsi que le service de relations clients.

Il se positionne comme un intermédiaire neutre entre l'offre et la demande.

Récapitulatif des points essentiels

	Points à retenir	Points faibles
DIEPER	<ul style="list-style-type: none"> • La dimension européenne du projet. • Les préconisations techniques patrimoniales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le faible nombre de titres proposés. • Le caractère seulement expérimental du projet
Elsevier	<ul style="list-style-type: none"> • La position dominante de Elsevier au niveau international. • La surface financière que lui confère son volume d'activité. • La taille conséquente de son catalogue. • La qualité des services ajoutés offerts. 	<ul style="list-style-type: none"> • La faible part des SHS dans l'offre. • La position commerciale agressive.
Erudit	<ul style="list-style-type: none"> • La compétence technique développée. • L'expérience acquise. • L'aspect francophone du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le faible nombre de titres. • Le soutien financier indispensable.
HighWire Press	<ul style="list-style-type: none"> • La taille importante du catalogue. • L'offre Bench>Press • Qualité de l'interface de consultation et de recherche. 	
Ingenta	<ul style="list-style-type: none"> • Principal concurrent de Elsevier du fait de sa taille. • Logique du développement. • Originalité du business model basé sur un service rendu aux éditeurs et donc payé par eux. 	
JSTOR	<ul style="list-style-type: none"> • La dimension patrimoniale du projet. • Le système de financement qui respecte la séparation entre coûts initiaux et coûts de fonctionnement. 	
MUSE	<ul style="list-style-type: none"> • Projet majeur dans le domaine des SHS. • L'interface de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion du problème de la pérennité de l'accès par la distribution d'un CD-ROM.
NESLI	<ul style="list-style-type: none"> • Montage mixte public/privé. • La réflexion sur les 	

	modèles d'affaires et les licences.	
OCLC	<ul style="list-style-type: none"> • La position de partenaires privilégiés avec les bibliothèques. • La taille du fonds de notices. 	
Revue.org	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier français en SHS. • La gratuité totale de l'ensemble de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • La faible taille du catalogue. • Les faibles moyens disponibles.
Rowecom	<ul style="list-style-type: none"> • L'assise financière importante • La logique de place de marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Un positionnement dans le numérique à affirmer.
SciELO	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement d'un réseau de sites nationaux. • La gratuité de l'accès en ligne aux revues. • La motivation des éditeurs par la promotion. 	
Swets/Blackwell	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement du service numérique. • La taille importante du catalogue proposé • La puissance financière. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de volonté patrimoniale.

3. Points clés

Le repérage des acteurs nous a permis de relever quelques enjeux et dynamiques qui pourraient configurer à l'avenir le secteur et doivent, en tous cas, être pris en compte dans la définition d'une politique.

Il se confirme que la constitution d'un, ou la participation à un, portail d'accès direct au texte intégral est un élément déterminant, sinon l'objectif principal, de la stratégie des acteurs concernés à quelque niveau qu'il se trouve dans le processus de publication ou d'accès aux revues numériques. Celui-ci se construit à partir d'initiatives diverses qui peuvent se regrouper en trois mouvements pour le domaine qui nous intéresse, les revues de sciences humaines et sociales francophones :

- l'élaboration progressive d'un modèle éditorial commercial pour les revues numériques à l'échelle internationale ;
- les réactions et propositions des acteurs publics et des auteurs scientifiques, également à une échelle internationale ;
- une récente prise de conscience de la marginalisation de la littérature scientifique francophone.

La configuration d'un nouveau modèle éditorial commercial international

La déclinaison de l'articulation traditionnelle entre éditeurs de revues et bibliothèque du monde du papier à celui du numérique se fait maintenant très rapidement à l'échelle internationale. Le modèle traditionnel d'abonnements groupés, économiquement transparent pour les auteurs et les lecteurs (qui ne sont pas rémunérés pour les premiers, et qui ne payent pas l'accès pour les seconds) mais impliquant une relation commerciale de client-fournisseur entre bibliothèques et éditeurs est repris, non sans d'importantes transformations induites par la modification du service et des usages. On ne parle plus notamment d'abonnements, mais de licences.

Montée d'un oligopole (ou d'un duopole ?)

A partir du moment où une réelle offre numérique est proposée sur le Web, les effets classiques de résonance ou d'externalités (prime au plus fort ou au premier) jouent à plein, entraînant une rapide concentration des services et des usages. Ainsi l'offre éditoriale commerciale se concentre proposant un nombre imposant de titres en ligne à partir d'une seule entrée ou de plusieurs interconnectées (Crossref).

Il semble même se préciser une concurrence frontale entre deux poids lourds, Elsevier et Ingenta, qui tous deux disposent d'un portefeuille de titres imposant, d'une expérience du domaine, d'une capacité et volonté d'investissements et d'un tissu d'alliances. L'un et l'autre ont des configurations et une histoire bien différentes. Le premier est clairement un éditeur qui a bâti sa croissance par une classique concentration externe et a réussi, notamment par le système Crossref à tisser un réseau d'alliance. Le second, beaucoup plus récent, s'apparente plus à un agent. Issu de services de bases de données, il a su très rapidement élargir son assise (BIDS et le marché britannique, Uncover et le marché nord-américain, Catchword et l'interopérabilité). Ingenta a inventé une forme commerciale de portail.

L'un plus l'autre peuvent réunir, directement ou indirectement l'ensemble de l'offre. Autour d'eux, une série d'éditeurs plus ou moins satellites peuvent subsister.

L'élément clé de leur puissance est la maîtrise d'un très large portefeuille de titres et leur implantation sur les deux principaux marchés. Dès lors, les "petits" éditeurs ont

intérêt à rejoindre un portail large. Cette géographie de l'offre (duopole avec satellites) est classique dans les industries culturelles. Il n'est pas certain qu'elle s'affirme, mais c'est vraisemblable même si la répartition des rôles peut encore se modifier, notamment au gré des rachats et pressions boursières.

Il est important de noter que la réussite d'Elsevier a été acquise malgré une image défavorable auprès de sa clientèle (les bibliothèques) due à l'augmentation jugée excessive de ses tarifs d'abonnements. Deux explications peuvent être données. D'une part, la partition entre les consommateurs (lecteurs) et les clients (bibliothèques) rend le marché peu élastique, les premiers étant peu sensibles aux difficultés des seconds. D'autre part, l'élargissement brutal de l'offre dans un contexte numérique (nombre de titres disponibles sans rapport avec la situation précédente) rend caduque les anciens repères tarifaires : une augmentation réelle des dépenses pourra être perçue comme acceptable face au saut qualitatif et quantitatif du service. Ce second argument est particulièrement sensible dans des pays comme la France où, quoi qu'on dise, les budgets d'acquisitions des bibliothèques universitaires ne sont pas en régression.

La réussite de Ingenta est tout aussi exemplaire. Elle montre qu'il y a un besoin pour les petits et moyens éditeurs d'une prestation de mise en accès qui peut être captée par un acteur performant et entreprenant à condition d'avoir indépendance, souplesse et surface marketing suffisante. On peut s'interroger sur la plus grande difficulté pour les agences d'abonnement à occuper cette position. Elles sont sans doute handicapées par leur jeu de relations avec les éditeurs et la lourdeur induite par le système ancien des abonnements papiers.

Les revues SHS sont minoritaires dans cette offre. La question est de savoir si un marché autonome va se développer ou si, au contraire, elles se feront happer, au niveau international, par l'attraction de l'un ou l'autre pôle si ceux-ci confirment leur succès. Nous pensons que le développement le plus probable se trouve à mi-chemin.

D'un côté, nous imaginons la persistance et le développement d'un ou deux éditeurs ou portails de revues, moyens à l'échelle globale mais gros pour le secteur SHS, qui marqueront le caractère spécifique de ce secteur (y compris dans le bas niveau de ses tarifs). C'est ainsi que l'on peut comprendre la place de plus en plus affirmée d'un éditeur, d'origine publique, comme MUSES, qui accueille aussi des revues qu'il n'édite pas directement.

Mais d'un autre côté, outre l'effet d'imitation, l'augmentation des dépenses d'acquisition des bibliothèques et d'investissement dans le numérique, du à l'offre des sciences de la nature a pour conséquence au niveau international (tout particulièrement dans les bibliothèques américaines) de réduire les autres dépenses d'acquisition notamment celles consacrées aux sciences humaines et sociales. Ainsi pour une simple question de survie éditoriale internationale, les titres SHS pourront préférer rejoindre des grands portefeuilles qui négocient globalement les accès.

On pourrait arguer d'une moindre pression commerciale sur le secteur, compte tenu d'espérances de profit limitées dans les SHS pour justifier une structure à venir différente. De fait, l'éclatement actuel de l'édition en SHS s'explique en partie par le désintérêt des grands éditeurs commerciaux pour ces disciplines. Mais il ne faut pas confondre la recherche accélérée du profit qui marque fortement la stratégie de certains grands groupes avec la reconfiguration du modèle éditorial dans le numérique. La tendance à la concentration risque bien d'être la même que pour le secteur SHS que pour le secteur STM, même si elle est moins rapide et moins

accentuée. Elle s'explique par l'effet de portefeuille et non seulement par la relation marchande, comme nous le montrons ci-dessous.

Poids et conséquences des consortiums de bibliothèques

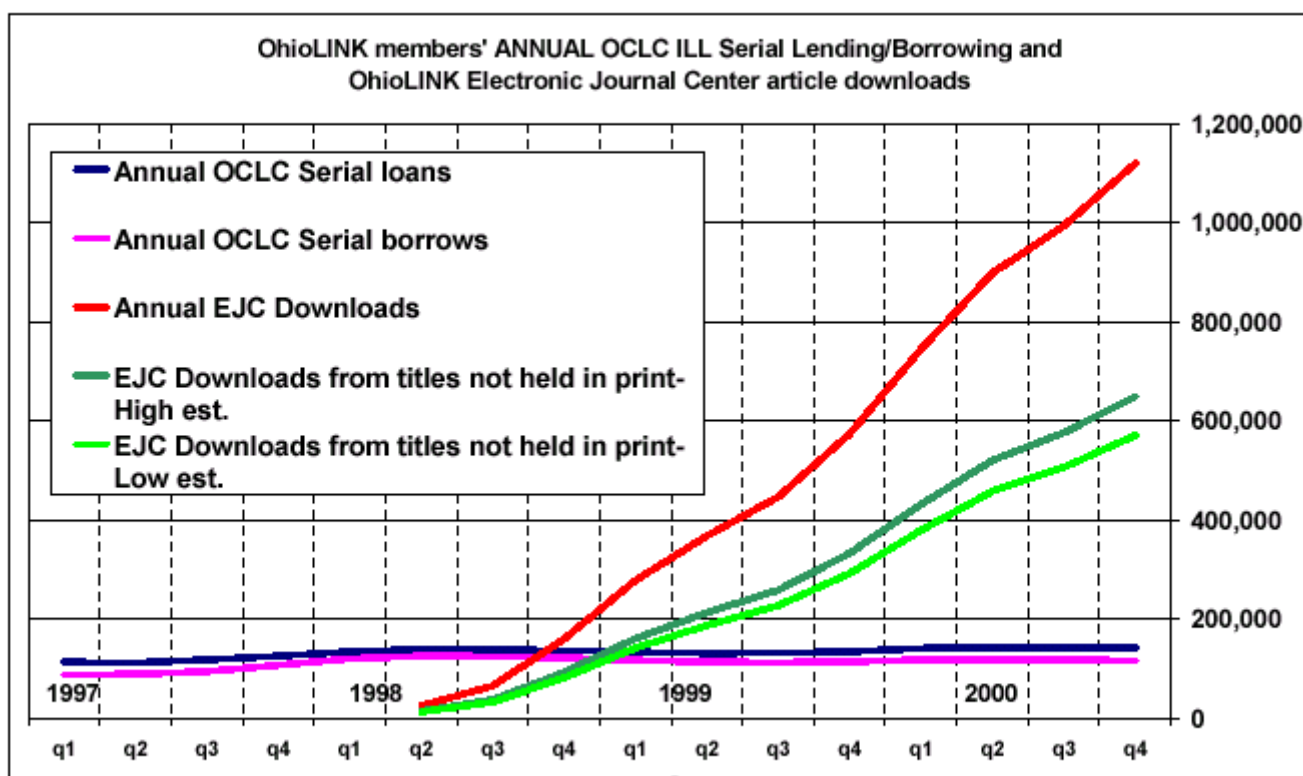
Du côté des clients, la réunion des bibliothèques en consortiums pour négocier les licences s'est imposée partout. Les conséquences sont importantes, notamment sur la notion de collection de titres. A partir du moment où les négociations sont globales les bibliothèques, y compris les moins importantes, ont intérêt à raisonner elles aussi en larges portefeuilles de titres. Ainsi, les bibliothèques perdent, au moins en partie et provisoirement, la maîtrise de constitution, de gestion et maintenant de conservation des collections (puisque les éditeurs développent aussi des stratégies en ce sens).

Le haut degré de titres accessibles, dès que les ressources informatiques sont disponibles pour le lecteur, a lui-même un effet de concentration. Pour des raisons de temps et d'opportunités du lectorat, les titres non ou difficilement accessibles seront rapidement marginalisés. Mieux on peut se demander si le format "revues" avec son découpage en articles n'est pas, dans la période de transition vers le numérique actuelle, la meilleure "granularité" pour des accès de ressources scientifiques en ligne. Avantages supplémentaires : la pratique d'intégrations des références dans les bases de données bibliographiques est ancienne, bien rodée, permettant des repérages sophistiqués et des mises en relations simples ; le principe de la citation, codifié depuis longtemps, préfigurait les lectures hypertextuelles. Ainsi, il est possible que la réussite de l'offre dans ce domaine s'affirme encore.

Les premières études quantitatives menées dans les universités américaines montrent une explosion de la demande, confirmant à grande échelle les résultats de l'expérience Tulip, lancée il y a maintenant 10 années par Elsevier.

Ci-dessous un graphique présenté au congrès de l'IFLA de Boston en Août 2001.

CHART 4



Use of electronic journals in OhioLINK'S Electronic Journal Center

L'utilisation des journaux électronique dans l'OhioLINK Electronic Journal Center

TOM SANVILLE (Executive Director, Ohio Library and Information Network - Ohio Link, Columbus, Ohio USA) <http://ifla.inist.fr/IV/ifla67/papers/118-141e.pdf>

Il s'agit de la demande d'articles de revues dans l'ensemble des universités de l'Ohio. Les deux courbes du bas représentent le prêt entre bibliothèques (emprunt et prêt), celle du haut la totalité des articles téléchargés. Les intermédiaires (estimations haute et basse) représentent les articles téléchargés des titres non-présents dans la bibliothèque du demandeur, autrement dit, l'équivalent électronique du PEB.

Les premiers comptages sérieux des téléchargements d'articles dans les universités montrent donc une situation explosive. Leur nombre est en forte croissance, dépassant, de très loin, les pratiques antérieures sur le papier (comparaison entre courbes inférieures et intermédiaires). L'orientation de la courbe laisse présager que nous ne sommes qu'au début d'un phénomène radicalement nouveau de pratique documentaire qui va bien au-delà d'une communication entre chercheurs. L'abondance de l'offre pourrait modifier le rôle traditionnel de la revue en la transformant en outil de référence. Autrement dit, une collection de revues pourrait s'apparenter à une encyclopédie pour un public éloigné de la communauté représentée dans un titre particulier.

Les SHS (même si la situation est variable suivant les disciplines) sont moins directement dépendantes des revues, il est probable néanmoins qu'elles subissent un effet d'entraînement des STM. En effet, la moindre technicité des écritures dans les revues permet des lectures plus ouvertes et donc un abord plus simple par les publics divers, notamment étudiants.

Caractère provisoire des transactions financières

En conséquence, il est impossible aujourd'hui aux fournisseurs (éditeurs) et aux acheteurs (consortiums de bibliothèques) de trouver des principes de négociations basés sur des pratiques de consommation stable. Les propositions de prix des éditeurs se font ainsi sur la base (majorée) des chiffres d'affaires antérieurs (c'est sans doute une des explications des hausses rapides des tarifs d'abonnement précédent les mises en ligne par les éditeurs commerciaux...). Mais cette situation, économiquement curieuse, est nécessairement transitoire.

Les partenaires, éditeurs et bibliothèques, même si les polémiques vont bon train, peuvent avoir l'impression de jouer une partie de gagnant-gagnants, du fait de l'effacement des coûts de diffusion. Les éditeurs augmentent leur chiffre d'affaires en fidélisant leur clientèle. Les bibliothèques augmentent l'accès aux titres de revues pour un surcoût sans commune mesure avec celui de l'équivalent des abonnements papiers. Mais il est trop tôt pour tirer des conclusions sérieuses sur cette question, en effet d'un côté les éditeurs pensent installer les habitudes de lecture et donc conforter leur position à venir, de l'autre, celles-ci pourraient bien dans le futur conduire à des structures de tarification plus proches des pratiques réelles qu'il est possible d'approcher de beaucoup plus près que dans l'univers du papier.

Dans le même temps, le contenu des licences, concernant les droits et devoirs des parties, construit un cadre de référence dont il sera difficile de s'extraire. L'énergie mise par l'une et l'autre partie dans la discussion des clauses des licences montre l'importance qu'elles leur accordent et fondent leur pérennité. Il est peu probable que les acteurs reviennent ensuite fondamentalement sur leur formulation.

De ce fait, l'élaboration de licences types, adaptées aux situations nationales, est primordiale.

Les réponses non-commerciales

Les opportunités ouvertes par les outils numériques ont, par ailleurs, permis à de nouveaux acteurs de lancer des initiatives inédites, soit en réaction à une situation qu'ils ne jugeaient plus pertinente, soit simplement par esprit d'innovation. Ces initiatives relèvent, nous semble-t-il, de trois logiques différentes qui se croisent souvent :

- Une réaction de chercheurs, intégrés dans des communautés structurées, aux rigidités (dans le temps et l'espace) de l'édition de revues traditionnelles se concrétisant par la construction de systèmes plus adaptés à leurs besoins.
- Une réaction de bibliothécaires et universités à l'augmentation des tarifs des abonnements par la fondation ou la déclinaison de revues sur des systèmes numériques offrant des accès moins coûteux, voire gratuits.
- Un foisonnement d'initiatives individuelles de chercheurs passionnés, spécialistes d'un sujet et construisant un site Web ou mettant en ligne une revue.

L'auto-organisation des communautés savantes

Au départ, il s'agissait simplement de faciliter une pratique courante de chercheurs : l'échange d'articles avant leur publication, les pre-prints, grâce aux outils numériques. Le succès explosif de la formule chez les physiciens a très vite renouvelé la problématique de la publication. Notamment, éditeurs et bibliothèques ont été présentés comme un détour inefficace et coûteux.

Les mouvements de bases d'archives libres d'accès, où les auteurs déposent eux-mêmes leurs articles, qui sont ainsi librement accessibles par quiconque sur l'Internet étendent maintenant leurs ambitions, notamment par l'élaboration de systèmes d'interopérabilité (Open Archive Initiative). Leur évolution doit être suivie de près car, contrairement aux mouvements précédemment décrits, elle touche au cœur du processus et est l'occasion de mise au point d'outils et de systèmes relationnels radicalement nouveaux et sans doute porteurs de changements profonds. Les outils et les changements de pratiques sont spectaculaires par leur simplicité et leur radicalité dans les disciplines pionnières.

Il s'agit d'abord de mettre en ligne des articles, avant même leur publication par une revue, afin d'accélérer leur communication. Ce premier objectif concerne plus la recherche en train de se faire (la communication entre chercheurs) que l'édition au sens strict (faire largement connaître les résultats de la recherche). Mais les deux processus, construction de la science et publication sont en fait intriqués, notamment par le phénomène de révision par les pairs qui est à la fois une certification et une sorte de "bon à tirer". Ainsi les revues traditionnelles jouent un rôle direct de construction de la science et, inversement, les bases d'archives deviennent progressivement des lieux de publication au sens classique.

Reste qu'un bon fonctionnement de ce type de système suppose une communauté structurée et consensuelle quant à son mode de régulation. Dans ce cas, les coûts de certification des documents sont intégrés aux pratiques usuelles de la communauté, implicites pour le chercheur qui ne mettra en ligne que des documents « légitimes » sinon encore certifiés. Dès que des biais, comme la proximité d'intérêts industriels ou médiatiques ou simplement une moindre rigueur dans l'organisation scientifique, entrent en jeu, ils viennent contrecarrer l'enthousiasme des militants de l'accès direct. Ainsi en dehors de la physique, de l'astrophysique ou d'une petite

partie de l'économie, les chercheurs ne semblent pas encore convaincus par les, ou simplement prévenus des, avantages du système.

Par ailleurs, les promoteurs du mouvement raisonnent logiquement à l'intérieur de leur communauté disciplinaire, oubliant qu'au-delà de ce lectorat privilégié leurs publications peuvent concerner d'autres secteurs : industrie, chercheurs d'autres disciplines, étudiants divers, politiques, citoyens éclairés.. et que ces lecteurs sont essentiels à l'insertion de la science dans la société à son renouvellement et au décloisonnement disciplinaire. Pour ces lecteurs qui ne maîtrisent pas des codes de la communauté d'origine, les médiations sont indispensables.

Une version moins radicale de ce mouvement est partie des biologistes qui souhaitent reconstruire sur d'autres bases le principe de la revue, en articulant notamment base de données bibliographiques et mise en ligne d'articles. Dans le même temps, les chercheurs souhaitent que les numéros anciens soient accessibles gratuitement en ligne dans un délai bref. Une pétition internationale a été lancée en ce sens en direction des éditeurs.

Pour les SHS, les propositions qui sont faites concernent pour le moment moins les revues que tous les documents complémentaires aux publications : archives, données d'enquête, appareil critique, etc.

Ces mouvements aux succès contrastés marquent le retour des chercheurs, comme auteurs, dans l'organisation de la publication scientifique. Ils sont étrangers aux évolutions décrites précédemment et parfois s'y opposent. Mais, de notre point de vue, la différence tient principalement à la nature de la communication construite. Ici, il s'agit d'une communication entre chercheurs, à l'intérieur des communautés disciplinaires, auparavant nous présentions une communication en direction de l'ensemble de la communauté universitaire. Reste à savoir comment, à l'avenir, les deux communications coexisteront.

En France, plusieurs initiatives relayent ces mouvements notamment au sein du CNRS. Notons en particulier, le Centre de Communication Scientifique Directe, lancé par F. Laloë (physicien) dans la perspective directe du mouvement OAI et la cellule Mathdoc, qui outre son remarquable service d'échanges documentaires vient d'engager une numérisation rétrospective de cinq revues françaises.

Le renouveau des éditions universitaires

Face au mouvement de concentration des éditeurs commerciaux et en réaction à une politique de tarification jugée abusive, plusieurs acteurs du secteur ont saisi l'opportunité du numérique et de la baisse des coûts de diffusion qu'il permet, pour lancer ou relancer des éditions universitaires. On trouve dans ces initiatives principalement des bibliothécaires, des sociétés savantes et des universités, tous soucieux de réduire les coûts d'accès à la littérature scientifique pour les institutions publiques.

Pour ce mouvement comme pour le précédent, il s'agit souvent de répondre ou réagir à une évolution jugée insatisfaisante. L'initiative revient souvent, mais pas toujours, aux bibliothécaires : La Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC) et les risques de monopoles, JSTOR et la conservation, Revues.org et le déficit français, Erudit et l'identité québécoise, Highwire Press et les outils électroniques d'édition, ou même, plus éloigné de l'université, Gallica en contrepoint du bâtiment de la Bibliothèque Nationale de France, etc.

Il s'agit, explicitement ou implicitement, d'une stratégie de niche, visant soit à prendre une position intéressante sur un secteur peu fréquenté, soit à faire évoluer une situation plus générale par l'exemple. Les réussites sont nécessairement ponctuelles,

mais réelles quand un réseau suffisant d'alliances a été créé. Il y a alors chaque fois des éléments utiles à repérer pour construire une politique globale.

Les revues SHS relèvent souvent de cette catégorie, dans la mesure où elles ne représentent pas un véritable enjeu commercial et ne relèvent pas de communautés scientifiques très structurées. Les exemples cités plus haut, sans surprise, concernent souvent ces disciplines.

Les initiatives universitaires "sauvages"

A côté de tous ces mouvements, repérables parce que structurés et informés, il existe une multitude d'initiatives. Dans les universités et les laboratoires, des chercheurs mettent en ligne, eux-mêmes ou avec l'aide de documentalistes ou d'informaticiens, des revues existantes ou fondées pour l'occasion, ou simplement construisent des sites pointus sur une thématique, souvent à l'occasion d'un colloque ou d'une recherche particulière et avec l'aide des membres de son collège invisible.

Ces initiatives sont parfois ponctuellement remarquables. Mais, si elles ne sont pas soutenues et relayées rapidement par une institution, elles courent le risque d'épuiser rapidement leur promoteur.

En France, dans le domaine des SHS, elles sont fort nombreuses, mais, comme nous l'avons montré dans une précédente étude très peu reconnues.

Les incontournables pour une politique francophone en SHS

A partir de ces constats, nous avons relevé quelques pistes qu'il nous semble difficile de ne pas suivre pour une politique constructive. Elles peuvent être balisées par quatre idées simples :

- ne pas réinventer la roue, mais s'inscrire dans les mouvements en cours ;
- viser une offre suffisante, à la fois par le nombre de documents et par la notoriété des titres et des auteurs ;
- simplifier les procédures économiques et juridiques pour les acteurs ;
- ne pas s'enfermer dans des choix techniques rigides.

Ces idées paraîtront sans doute des évidences pour beaucoup. Pourtant souvent nos réflexes ou les jeux de rôles traditionnels nous conduisent dans une voie différente dans l'Hexagone. Pour illustrer à la fois l'évidence et les réticences, nous avons introduit chacun de nos paragraphes par un clin d'oeil à l'un de nos défauts gaulois.

S'inscrire dans les mouvements

Attention à l'effet "Astérix". Il n'est pas réaliste d'envisager une opération, si innovante soit-elle, qui se voudrait indépendante des mouvements en cours, qu'ils soient commerciaux ou non-commerciaux. Le paysage français n'est pas vierge et surtout aucun village gaulois ne résistera au village planétaire. La recherche scientifique, même si elle a souvent une base nationale en particulier du fait de son financement, s'inscrit dans des échanges internationaux.

On peut découper les dynamiques géographiquement et par logique d'acteurs. Trois territoires s'emboîtent : la France, la francophonie, l'international. Il est nécessaire de prévoir une stratégie qui prenne en compte les situations et enjeux différents dans ces géographies différentes.

Territoire français

Au niveau local, la situation n'est pas brillante et compliquée par la tradition individualiste des éditeurs et sédimentation des politiques publiques successives. Un

travail récent de réflexions avec les acteurs concernés (éditeurs, bibliothèques, intermédiaires) nous a montré :

1) L'éclatement important du secteur de l'édition de revues SHS. Les éditeurs proposant plus de 10 titres sont très peu nombreux. Les deux plus importants sont les Presses universitaires de France et La Documentation française. Ni l'un, ni l'autre n'ont la capacité financière de mener une politique ambitieuse de numérisation ou de mise en ligne. La situation la plus courante est le bricolage, revue par revue, avec les moyens du bord pour réunir les articles, imprimer et diffuser. De plus, les situations juridiques sont complexes entre édition, diffusion, propriété des titres, des textes, et finalement peu élucidée, même chez les principaux éditeurs. Chaque cas est un cas particulier.

A cet éclatement s'ajoute, au delà des discours affichés, l'absence de version numérique effectivement disponible chez les éditeurs à quelques rares exceptions près. Contrairement à une idée reçue, même si les techniques numériques ont fait largement baisser les coûts éditoriaux, les éditeurs ne disposent souvent pas de la version finale numérique de leurs publications qui se trouve chez l'imprimeur, sous une forme plus ou moins exploitable.

2) L'incapacité d'un acteur (privé ou public) à prendre le leadership pour proposer une dynamique coopérative capable d'entraîner l'adhésion des autres, qui s'explique notamment par l'absence de réelles réussites pouvant faire école et par une culture du secret particulièrement développée chez les éditeurs français.

3) La complexité des relations entre les acteurs publics qui rend difficile toute action transversale. Le CNRS mène ainsi en parallèle au moins trois politiques (sans parler de celles de ses départements ou du réseau des MSH..) avec trois structures qui ne coopèrent pas entre elles : CNRS-périodiques, l'INIST et le tout récent CCSD. Les bibliothèques universitaires ne sont pas en reste avec le réseau de CADIST, le consortium Couperin et l'ABES, ou encore la BNF avec Gallica et le réseau des pôles associés.

Chacune de ces structures a sa justification, historique et fonctionnelle, ses atouts et ses faiblesses. Une initiative nouvelle doit tenir compte de cette situation embrouillée et viser la lisibilité. On aurait tort de ne pas utiliser les acquis, mais il faut être lucide quant aux inerties. Le pire serait de construire une nouvelle structure de plus sans tenir compte de celles en place. Le mieux serait de réaliser un programme de cadrage précisant les rôles de chacun, piloté par un bureau coordonnant les actions et vérifiant les réalisations et surtout doté d'une autorité morale suffisante pour ne pas se laisser étouffer par les intérêts particuliers des structures.

Francophonie

Un portail de revues en Français sera automatiquement un portail francophone, au sens où il sera interrogé tout autour de la planète par les lecteurs francophones et où il ne manquera pas d'accueillir des revues d'initiative non française. Il faut donc intégrer cette dimension dès le départ. Les pays francophones n'ont pas la même relation à l'édition numérique.

Le Québec, par sa position en Amérique du Nord, joue un rôle tout à fait particulier. Une politique a été lancée (Erudit) et le débat y est vif. Néanmoins si l'expérience acquise est intéressante, l'assise n'est pas très large. Une initiative française doit évidemment se réaliser en concertation étroite avec les québécois, mais il serait sans doute exagéré de penser qu'une alliance avec les acteurs québécois suffit à conforter une position internationale.

La Belgique et la Suisse abritent des éditeurs et des bibliothèques qui comptent, mais n'ont pas, à notre connaissance de politiques très offensives dans le domaine qui nous intéresse.

Le reste des pays francophones ne doit pas être négligé, ni comme producteur, ni comme consommateur. Il existe dans ces pays nombre de revues, confidentielles parce que non diffusées, dont la consultation pourrait éclairer utilement la recherche de bien des disciplines des sciences sociales et humaines. Inversement, un portail francophone élargit considérablement l'accès à la documentation pour des universités souvent dépourvues.

International

Au niveau international, les dynamiques commerciales et non-commerciales sont fortes, les cartes, comme nous l'avons montré, sont largement distribuées ou en cours de distribution.

Même si de nombreux acteurs européens, notamment britanniques et hollandais, ont pris des positions importantes, nous n'avons pas trouvé, du côté de l'Europe politique une stratégie clairement lisible. L'enjeu est global, avec une domination en terme de marché très forte des Etats-Unis. Ingenta, dans ses documents stratégiques considère qu'à elles-seules les universités américaines représentent le 1/3 du marché potentiel. Dans cette géographie, en terme d'offre comme de marché, la France ne pèse pas lourd.

Aucun acteur français n'a vraiment l'expérience de stratégie internationale. Mais inversement, abandonner le terrain international alors même que le fonctionnement de la recherche se joue à cette échelle revient à marginaliser à court terme toute initiative d'édition numérique de revues.

La bonne stratégie nous paraît de favoriser les perspectives d'auto-publication des chercheurs en encourageant les initiatives reliées aux mouvements internationaux et, dans le même temps, de s'allier avec un diffuseur international bien implanté pour l'édition traditionnelle. Les deux mouvements sont parallèles, malgré les polémiques, il n'est pas sûr qu'il faille prendre parti l'un contre l'autre.

Marier quantité et notoriété

Attention à l'effet "grenouille qui veut se faire plus grosse que le boeuf". Il est difficile d'imaginer qu'une petite initiative isolée puisse rencontrer durablement le succès. Même si les initiatives ponctuelles sont multiples, aucune ne fera le poids demain si elle n'est pas d'une très grande attractivité. L'économie du Web, du fait même de l'abondance de textes accessibles, est une économie de l'attention. Ainsi le marketing (au sens générique, sans visée nécessairement commerciale) est une dimension essentielle.

Les offres sur le Web sont de grande ampleur et la stratégie de Ingenta montre la voie un projet collaboratif au niveau international.

Compte tenu du retard accumulé en France, il est indispensable que les services proposés soient d'emblée attractifs. A cette fin deux variables sont à prendre en compte :

- la quantité d'articles mise à disposition, soit en nombre de titres de revue, soit en nombre de numéros numérisés ;
- la notoriété des textes et des auteurs. Celle-ci peut aussi jouer sur la résonance, un auteur connu mis en ligne peut faire connaître le service. La France dispose en SHS d'un patrimoine de revues reconnues mondialement. C'est un atout fort qu'il est possible de jouer gagnant.

La loi des 20/80 est bien connue, les effets d'externalités de réseaux le sont aussi. Il est préférable pour démarrer de considérer le noyau des revues les plus demandées, pour amorcer le plus tôt possible les connexions d'une façon suffisamment significative.

On peut aussi s'inspirer du service Crossref pour construire un système de renvoi de citation francophone, par exemple en s'appuyant sur des bases de données bibliographiques comme celles de l'INIST.

Cet orientation ne signifie pas que l'on abandonne les revues ou disciplines moins connues ou reconnues. Bien au contraire, quand elles rejoindront le portail elles profiteront plus que les précédentes des effets de résonance ainsi amorcés.

Construire un modèle juridique et économique simple

Attention à l'effet "droit de prêt". Les auteurs, éditeurs et bibliothécaires français n'ont pas vraiment fait preuve de sérénité, à l'occasion la négociation de l'application de la Directive sur le droit de prêt. Il est essentiel de fournir le cadre le plus adéquat aux discussions entre les différentes parties.

L'ampleur des négociations entre acteurs, d'autant plus importante en France que l'expérience fait défaut et que les relations ne sont pas toujours cordiales, pourrait bloquer le processus. Enfin, l'expérience des discussions sur les droits liés à la numérisation entre la BNF et les éditeurs, il y a quelques années, doit conduire à la prudence. Il faut donc clarifier les situations, au moins de façon transitoire, en les rendant simples à décrypter pour les acteurs concernés. Pour cela trois principes peuvent être énoncés :

- ne pas se laisser dominer par la complexité des problèmes juridiques. Pour les titres courants, les contrats d'auteurs devraient intégrer l'exploitation numérique (mais cela reste à vérifier, il semble bien que nombre d'éditeurs négligent encore cette formalité...). Pour le rétrospectif, une fois épuisée la recherche des ayant-droits, il reste l'opportunité des exceptions à la Directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 sur l'harmonisation du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information (JOCE L 167 du 22 juin 2001). La date limite pour sa transposition dans le droit est fixée au 22 décembre 2002 de chaque pays membre. Dans ce domaine particulier, un consensus tout à fait exceptionnel pourrait se construire entre les parties. Les auteurs n'étant pas rémunérés, les recettes sur les numéros anciens n'étant pas significatives, les intérêts bien compris des uns et des autres militent pour un accès gratuit pour les lecteurs qui valoriseront titres et idées. Une telle possibilité peut trouver sa place dans les exceptions prévues dans l'application de la Directive. Un accord sur cette question réglerait de façon élégante la situation, même avant le vote formel de l'Assemblée.

- être clair et ferme sur les services attendus. Les propositions de services, souvent aujourd'hui différentes pour chaque éditeur, complexifient inutilement la gestion des bibliothèques, sans réelle avancée pour les éditeurs. Il est important de donner des exemples, de services standards et simples, comme l'accès libre pour l'ensemble des lecteurs affiliés à une institution licenciée, le dépôt obligatoire des fichiers pour la pérennité du service, etc. Il s'agit là d'une pédagogie à monter pour les deux parties, chacun, raisonnant sur une situation ancienne, veut se prémunir contre des risques qui se sont de fait déplacés.

- préciser les unités de mesure sur lesquelles se basent les raisonnements. Par exemple : définir un étalon, unité de compte, pour les modalités d'accès (x lecteurs potentiellement connectés par an). Les tarifs seront ensuite négociés avec toute latitude possible, mais sur une base claire.

Et donc proposer des contrats types incluant ces dimensions.

Faire des choix techniques ouverts et évolutifs

Attention à l'effet "Concorde" ou "Secam" ou aux verrouillages commerciaux. Les questions techniques ne relèvent pas de cette étude. Néanmoins, nous souhaitons rappeler que dans ce domaine le danger est le manque d'évolutivité alors que le contexte est d'une grande instabilité.

Le système technique doit être simple et ouvert pour accueillir le maximum d'acteurs intéressés. Il doit aussi permettre des évolutions en s'adaptant aux technologies changeantes du moment. De ce point de vue les recommandations du consortium W3C doivent être suivies, et la publicité des sources des outils construits paraît naturelle.

En particulier, il est indispensable de pouvoir relier au portail les dynamiques des indépendants.

4. Découpage en scénarios

Les éléments qui précèdent nous conduisent à faire quelques propositions pour un portail pour les revues françaises en sciences humaines et sociales. Nous avons d'abord relevé les objectifs principaux de l'initiative, puis nous présentons nos propositions sous forme de trois scénarios, alternatifs ou complémentaires. Nous les avons baptisés à partir de leur logique économique :

- Patrimonial, l'accès aux numéros anciens est privilégié.
- Bien public, l'accent est mis sur le partage du savoir en train de se construire.
- Economie mixte, la relation entre éditeurs et bibliothèques est optimisée.

Objectifs du portail

Nous pouvons résumer les objectifs du portail en quelques points. Le scénario pourra ne pas traiter l'ensemble de ces points, selon les moyens et les opportunités disponibles, mais ils représentent les principaux enjeux :

- Amorcer un processus de numérisation de revues francophones en sciences humaines et sociales.
- Affirmer la visibilité de la production scientifique francophone au niveau international.
 - o Image des revues sur la scène internationale
 - o Uniformité de l'offre
- Apporter un soutien à la numérisation de revues scientifiques francophones ayant de faibles moyens.
- Favoriser un point d'entrée unique pour la production scientifique francophone en SHS

Transversal

Quelques points, tirés des constats précédents, sont communs à l'ensemble des scénarios :

- Services gratuits :

Proposer des outils de recherche documentaire classique (autorités, indexation, revue de sommaires, résumés) et plein texte.

Proposer des services de veille personnalisables.

Proposer des navigations transversales par les citations, bibliographies et noms d'auteur.

- Atteindre rapidement une taille conséquente. Indispensable au succès quel que soit le scénario pour alimenter un cercle vertueux incitant les acteurs à participer à l'initiative.
- Construire des alliances : dans le paysage documentaire français et sur la scène internationale.

Scénario 1 : Patrimonial

Logique

Le portail propose l'accès à un nombre significatif de titres de revues françaises, choisies pour leur notoriété scientifique et internationale. Les numéros ont été numérisés depuis les origines de la revue. Ils sont accessibles en texte intégral à partir de trois années d'ancienneté. Au fur et à mesure, le service est alimenté par les numéros qui tombent dans la période prévue.

Il s'agit pour les éditeurs d'abandonner leur droit sur les numéros anciens en contrepartie de la promotion, notamment internationale, sur le titre créé par le portail.

Il s'agit d'un échange entre une mise en lisibilité et des droits non exclusifs.

L'accès peut-être libre ou payant pour couvrir les frais d'entretien du service.

Enjeu principal : culturel (visibilité de la tradition de recherche française en SHS).

Logique patrimoniale, devrait concerner principalement les acteurs bibliothéconomiques

Inspirations

NUMDAM pour le cahier des charges de numérisation.

JSTOR pour les services.

GALLICA pour les usages.

Travaux

- une négociation avec les ayant-droits ;
- un chantier de numérisation, éventuellement renouvelable ;
- un serveur d'accès ;
- une interface d'interrogation ;
- un entretien pour l'actualisation et surtout pour la pérennité des outils du service (reformatage, évolution des versions).

Avantages

- Coût réduit au delà de la mise initiale (même s'il ne faut pas sous-estimer les coûts de l'actualisation des numéros et surtout ceux des systèmes).
- Chantier limité.
- Autonomie du service.
- Prestige.
- Pérennité.

Difficultés

- Complexité de la recherche des ayant-droits
- Surface réduite, nombre de titre touché limité
- Montée en charge lente

Scénario 2 : Bien Public

Logique

Le portail propose un accès aux revues courantes. C'est principalement un portail de liens, les fichiers restant le plus souvent sur le serveur de leur éditeur. La mise en ligne est réalisée par les éditeurs grâce à des outils normalisés mis à leur disposition. La standardisation des formats garantit une intégration simple au portail. Les revues sont accessibles directement et gratuitement dès le numéro en cours. Le service propose des outils de recherche documentaire et une inscription dans les bases de données courantes de la discipline.

En parallèle, un service de dépôt libre de textes par les auteurs peut être ouvert.

Il s'agit pour les éditeurs d'accéder à un outil de promotion pour leurs abonnements papiers tout en profitant d'une expérience de mise en ligne et pour les sociétés savantes d'imaginer une nouvelle économie de la publication scientifique. Une incitation à la participation peut être couplée aux aides publiques aux revues.

L'accès doit être libre pour être attractif pour les lecteurs et les auteurs ou leur représentant, et ainsi assurer la meilleure promotion des titres.

Enjeu principal : Innovation (participation des revues SHS françaises aux mouvements les plus stimulants du Web scientifique).

Logique de bien public, devrait concerner principalement les institutions de recherche (laboratoires CNRS, universités..)

Inspirations

SciELO, pour le modèle d'échanges et le cahier des charges du service.

OAI, pour la dynamique d'évolution et la relation avec les auteurs.

Travaux

- une construction d'outils collectifs et de systèmes attractifs ;
- une promotion du système auprès des responsables de revues et laboratoires ;
- une construction du portail ;
- un repérage des bases et moteurs bibliographiques.

Avantages

- Inscription dans le mouvement Open sources.
- Ouverture potentielle sur l'ensemble des revues.
- Accès direct pour les lecteurs.
- Dynamisation de la science sur le numérique.
- Evolutivité.

Difficultés

- Montée en charge difficile, incertaine (nécessité de convaincre) et lente (alimentation par accumulation).
- Fragilité.
- Caractère sans doute provisoire.
- Maîtrise des coûts difficile à évaluer.

Scénario 3 : Economie mixte

Logique

Le portail propose aux éditeurs une plate-forme d'accès à leurs revues, soit en assurant le service de mise en ligne, soit en proposant des outils d'aides, soit en faisant un lien avec les textes disponibles sur leur serveur. Il propose des outils de recherche documentaire. Il gère pour les éditeurs les abonnements.

L'échange est ici entre d'un côté un savoir-faire numérique et une force marketing et, de l'autre, un travail éditorial.

Deux contrats de licences règlent les échanges commerciaux, avec les éditeurs d'un côté, les bibliothèques de l'autre.

Enjeu principal : Construction d'une édition numérique en SHS.

Logique d'économie mixte : devrait concerner principalement les éditeurs commerciaux et universitaires

Inspirations

Erudit, pour l'outil numérique et la politique publique.

Ingenta, pour le raisonnement marketing

HighWire Press, pour l'interface et le kit de mise en ligne.

Chantiers

- Construction des outils,
- Négociation avec les éditeurs,
- Mise en place d'une stratégie marketing

Avantages

- Point d'entrée global (pouvant contenir les autres scénarios).
- Recettes internationales.
- Durabilité.

Difficultés

- Inventer une culture marketing.
- Convaincre les éditeurs de coopérer.
- Eclatement des acteurs.
- Orientation marché.
- Coûts de démarrage élevés

5. Les dimensions juridiques

Le raisonnement juridique s'appuie sur le dernier scénario qui est le plus générique et peut englober les deux précédents.

Construction juridique retenue

1. Pour la rédaction de l'ensemble contractuel, de multiples contraintes ont été prises en considération : accueil de revues d'économie différente, possibilité de diffusion au public ciblé des services documentaires mais aussi éventualité d'une diffusion partielle tout public, modalités de rémunération pour les éditeurs comparables à celles des abonnements papier, possibilité d'inclure un fonds ancien et, volonté de pouvoir conserver le bénéfice des acquis de "l'abonnement électronique" au-delà de sa période. Cela sans négliger ni les contraintes du droit d'auteur ni les règles du droit de la concurrence au regard de la volonté d'une aide étatique, et en ayant le souci de parvenir à des modalités de fonctionnement aisées.

La construction est basée sur l'existence d'un intermédiaire entre les éditeurs de revue et les "services documentaires", fonctionnant selon un processus commercial balisé et dont la création pourrait relever aussi bien de l'initiative privée que de l'incitation publique avec vraisemblablement la nécessité d'un appel d'offres dans ce dernier cas.

La durée de base retenue est celle de l'année ; elle correspond aux contraintes budgétaires de la plupart des intervenants potentiels. Les clauses de tacite reconduction permettent cependant d'affirmer l'ambition plus vaste des contrats.

Les délais usuels de reddition des comptes ont été retenus dans les rapports Diffuseur / Editeur : deux mois à compter du moment où les comptes de l'année civile peuvent être établis. Il convient de souligner que la rigueur du paiement *a posteriori* (seul raisonnable car le contrat Diffuseur / Editeur est nécessairement préalable aux éventuels contrats Diffuseur / Service documentaire) est aménagée par la possibilité de versement d'une avance.

L'affirmation du caractère non exclusif des droits cédés est une clause destinée à rassurer les éditeurs et à leur permettre de s'engager dans l'opération sans crainte de se priver d'autres opportunités. Elle permet également d'accueillir des publications qui auraient déjà pris des engagements de même nature dans le cadre d'autres opérations.

2. L'accueil de revues d'économie différente et la référence aux abonnements papier ont été réglés par l'introduction comme unité de compte, du coût de l'abonnement papier propre à chaque revue. Ce coût restant toutefois doublement modulable au cas par cas par la fixation libre du nombre d'abonnements papier de référence et du nombre d'utilisateurs à partir desquels un abonnement papier supplémentaire est facturé.

Le prix de la prestation entre le diffuseur et le service documentaire n'a pas été arrêté car il devra être fixé au cas par cas en tenant compte à la fois des sommes réglées aux éditeurs et des frais de fonctionnement du diffuseur.

La possibilité d'une diffusion ouverte à tout public a expressément été précisée ; pour éviter de perdre les contractants dans les méandres de clauses alternatives, elle a toutefois été renvoyée à des accords complémentaires établis avec chaque éditeur.

Un sort plus directement applicable a été réservé à la possibilité de reprise de fonds anciens des revues avec renvoi partiel en annexe pour permettre, publication par publication, de définir les possibilités exactes.

La possibilité de conserver le bénéfice du fonds acquis pendant la période d'abonnement au delà de celle-ci a nécessairement été réglée en utilisant une clause similaire dans l'un et l'autre contrat.

3. L'utilisation de termes techniquement ou juridiquement connotés comme celui de "portail" a volontairement été proscrite pour permettre d'arriver à une construction spécifique.

En revanche, l'expression "abonnement électronique" a sciemment été utilisée d'une part dans le souci de rassurer les intervenants en se référant tant que faire se peut à des mécanismes connus, d'autre part car elle qualifie juridiquement la prestation à caractère temporaire et renouvelable qui est dominante dans le contrat.

La dénomination juridique "ayant droit" permet d'éviter l'utilisation répétée de périphrases ; elle est précisée au sein des deux contrats. Elle inclut sans le résoudre le cas où un abonné de service documentaire est une personne morale englobant un grand nombre de personnes physiques ; il s'agit toutefois d'une des questions qu'il apparaît raisonnable de laisser la pratique résoudre.

Quand le terme "éditeur" a été retenu, c'est également dans toute son acceptation juridique. Ainsi, il appartient à l'éditeur d'assumer toutes ses responsabilités en matière de droit d'auteur en s'assurant d'acquérir par les contrats signés entre lui et les auteurs, les droits nécessaires à une publication électronique ; Le respect de la chaîne de droit d'auteur a été traité avec beaucoup d'attention à partir de la considération préalable mentionnée ci-dessus et en tenant compte de l'impossibilité d'étendre le domaine de cession et de la nécessité d'une rémunération proportionnelle.

4. Enfin, au regard des règles du droit de la concurrence, le système proposé s'inscrit dans une économie marchande où la possibilité d'aide étatique intervient en amont par une subvention de la numérisation au profit des publications qui sont alors remises numérisées avec de ce fait une diminution des coûts pour le diffuseur, et en aval par les subventions offertes à telle ou telle catégorie de services documentaires.

Contrat Editeur – Intermédiaire et Contrat Intermédiaire – Bibliothèque

Nous avons mis les contrats types en annexe dans un fichier séparé, afin qu'ils puissent aisément être utilisés de façon indépendante de l'étude.

Observations sur les modifications possibles

Chaque contrat forme un tout et les deux constituent un ensemble cohérent.

Toute modification est donc d'autant plus délicate qu'elle peut avoir des répercussions sur d'autres clauses voire même les rendre illégales sans que cela apparaisse immédiatement.

De plus, certaines dispositions ne sont que, la reprise afin didactique d'obligations légales impératives.

Les clauses de délais ainsi que celles de gratuité de trois mois et de possibilité de substitution ou remise ont notamment été pensées au mieux pour tourner la difficulté liée au fait qu'il n'y a pas forcément concordance de durée entre les contrats Editeur / Diffuseur pour une Revue et Diffuseur / Service documentaire pour un ensemble de revues. La seule modification raisonnable des clauses de délai serait donc de prolonger les délais de résiliation, ce qui serait alors perçu comme une contrainte supplémentaire.

Il est au contraire possible de supprimer sans dommage :

- dans le premier contrat :
 - . la clause 7.7. d'avance de rémunération prévue principalement afin de permettre de verser immédiatement quelque somme à l'Editeur pour l'inciter à conclure ;
 - . la clause 6.2.7. relative à un éventuel site internet de contenu plus limité mais gratuit, en supprimant en ce cas la clause 7.4. devenue alors sans objet ;
 - . la clause 6.2.8. qui n'apparaît intéressante que pour permettre aux deux parties de connaître de manière égalitaire entre elles les enjeux réels des contrats ;
- dans le second contrat :
 - . la clause 5.1.3. dont l'intérêt est le même que celui de la clause 6.2.8 du premier contrat évoquée ci-dessus.

Il est également possible, si l'on veut plus encore se rapprocher de l'abonnement papier :

- d'ajouter dans le second contrat que "l'abonnement à la revue électronique pour plus de trois mois, entraînera l'envoi de la revue papier courante pendant la durée de l'abonnement en un nombre proportionnel au nombre d'inscrits", en créant par exemple pour cela un article 5.1.5 ;
- en ajoutant également impérativement en ce cas dans le premier contrat, que "l'Editeur aura en outre la charge d'adresser gratuitement aux abonnés dont les noms et adresses lui sont indiqués et pour les périodes annuelles qui lui seront précisées, un nombre d'exemplaires papier de la revue courante équivalent à celui qui a servi de calcul pour déterminer sa rémunération", en créant par exemple un article 7.8.

S'agissant des éventuelles suppressions de clauses, il conviendrait également en ce cas de renuméroter les dispositions suivantes au sein du même article.

Lorsque des choix de mise en œuvre auront été arrêtés, il sera possible de reconsidérer les contrats dans le souci de les alléger plus encore de toute disposition, ici établie à titre conservatoire dans le but de se réserver de multiples possibilités, qui deviendrait alors sans utilité. De même, l'usage réel sera de nature à permettre des adaptations de contrat.

Il n'est pas toujours possible ni forcément souhaitable d'enfermer certaines dispositions dans des commentaires sauf à entraîner la nécessité d'une exhaustivité mettant en évidence parfois les contraintes des textes, parfois leurs incertitudes. Dans tous les cas, des précisions supplémentaires peuvent être fournies sur interrogation, et des modifications peuvent être réalisées si en définitive telle ou telle disposition apparaît inappropriée. Dans ce cas, la seule contrainte reste de veiller à l'équilibre et la cohérence juridique globale de l'ensemble contractuel.

Orientations de lecture

Plutôt que de présenter une bibliographie complète, nous indiquons ici quelques orientations qui permettront au lecteur de trouver facilement les précisions ou analyses qu'il recherche selon son approche particulière. Chaque site est lui-même une bibliothèque de ressources dans le domaine :

International Network for the Availability of Scientific Publications
<http://www.inasp.org.uk/index.html>

La communication scientifique revue et corrigée par Internet
<http://www.tours.inra.fr/tours/doc/comsci.htm>

Expertise de ressources pour l'édition de revues numériques
<http://revues.enssib.fr/>

Etude économique et juridique
d'un portail pour les revues françaises
en sciences humaines et sociales

Annexes

I. CONTRAT EDITEUR - INTERMEDIAIRE

II. CONTRAT INTERMEDIAIRE - BIBLIOTHEQUE, CENTRE DE
DOCUMENTATION OU AUTRE SERVICE DOCUMENTAIRE